



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
EXERCICE 2011

SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Le mot du Directeur	4
RAPPORT MORAL	5
La participation à la compréhension du secteur, des métiers et des enjeux	6
Le mode partenarial comme mode d'action	6
La coopération territoriale	7
L'expérimentation : nouveaux projets, nouvelles missions	7
Une nouvelle organisation de l'établissement Arcadi	8
RAPPORT D'ACTIVITE	9
Données générales sur le budget 2011	10
Les comptes	13
RESSOURCES	17
Une initiative transversale : « Culture et développement durable : la Cité en chantier ? »	18
Ressources documentaires	19
Rencontres professionnelles	20
Observation culturelle	21
Accompagnement	22
Mutualisation	24
ARTS DE LA SCÈNE	27
Chanson	29
Danse	33
Opéra	39
Théâtre	42
Réunion de présentation des actions aux lieux de diffusion d'Île-de-France	46
ARTS DE L'IMAGE	47
Arts numériques	48
Passeurs d'images	51
MÉDIATEUR CULTUREL DANS LES LYCEES ET LES UNIVERSITÉS	55
Fonctionnement du dispositif	56
Une expérimentation mise en œuvre dans des délais très courts	56
Axes spécifiques de développement et de structuration	56



COOPÉRATIONS TERRITORIALES	59
Comité national de liaison des EPCC	60
Charte de diffusion interrégionale	61
Multiprise, un projet transversal de soutien artistique et de coopération territoriale	62
FONCTIONNEMENT	63
Administration	64
Communication	66
ARCADI C'EST...	69
Fondateurs	70
Conseil d'administration	70
Équipe	71



LE MOT DU PRÉSIDENT

Arcadi s'affirme aujourd'hui comme un outil de coopération culturelle des pouvoirs publics d'Île-de-France dans le soutien à la création, à la diffusion, au développement de projet et à la ressource dans le champ culturel et artistique.

Le projet de l'établissement proposé par Frédéric Hocquard lors de sa nomination (2008) se poursuit : en effet, en 2011, le Conseil d'administration et moi-même avons souhaité qu'il continue à porter son développement pendant les trois prochaines années, inscrivant ainsi l'établissement dans une perspective de renforcement de ses actions et réflexions, et permettant la mise en place de projets nouveaux en résonance avec les objectifs de la Région.

En particulier, la Région a confirmé son soutien à Arcadi en lui accordant la mise en œuvre d'un dispositif expérimental : *Médiateur culturel dans les lycées et les universités* (rentrée 2011).

À ce sujet, précisons que le développement de ce projet a été réalisé grâce à une augmentation de la contribution de la Région au budget général de l'établissement, décision significative quant au positionnement de la Région à son égard.

En 2011, Arcadi a également signé un Contrat d'objectifs et de moyens avec la Région et la Drac Île-de-France. Même si notre statut d'EPCC ne nous y oblige pas, cela vient conforter les missions confiées à l'établissement et réaffirmer l'engagement de nos tutelles à nos côtés.

Je suis donc particulièrement heureux et reconnaissant du professionnalisme, du dynamisme et de la créativité de l'équipe d'Arcadi, qui permet la réalisation de ces projets dans un contexte économique parfois complexe.

Eddie Aït
Président d'Arcadi
Conseiller régional d'Île-de-France



LE MOT DU DIRECTEUR

En introduction à la présentation de ce rapport d'activité pour l'année 2011 et afin de permettre la meilleure lecture de ce document, je souhaiterais ici préciser certains points et formuler quelques observations.

Tout d'abord, je voudrais rappeler qu'en 2011, le Conseil d'administration d'Arcadi et Eddie Aït ont décidé de renouveler mon contrat de directeur pour une durée de trois ans. Cela signifie, pour moi, la confiance et la reconnaissance du travail que réalise l'ensemble de notre EPCC. Cela vient aussi conforter les orientations prises lors de mon arrivée en 2008, et qui sont au cœur du projet de l'établissement : développement d'un Pôle ressources en direction des artistes et des porteurs de projets culturels franciliens, ancrage territorial de nos actions de soutien à la création, à la diffusion et à l'action artistique, et développement d'un effort soutenu en faveur de la coopération territoriale, en Île-de-France particulièrement. Ce projet, qui court jusqu'en 2014, s'inscrit par conséquent dans un objectif réel d'optimisation, de renforcement et d'approfondissement, tant dans le choix des actions mises en œuvre que dans les modes de travail et de fonctionnement.

L'année 2011 a également vu le lancement de nouvelles actions. En effet, en septembre 2011, suite à la proposition de la Région Île-de-France, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité, le 9 septembre 2011, la mise en œuvre du dispositif *Médiateur culturel dans les lycées et les universités*.

Cette décision est importante à plus d'un titre : d'abord, parce que je crois qu'elle exprime la reconnaissance de la capacité de l'établissement à apporter une réponse rapide et opérationnelle à une problématique nouvelle et spécifique. Ensuite, parce que c'est aussi la première fois que nous sommes amenés à développer un dispositif qui croise plusieurs domaines de l'action publique, à savoir la culture et l'éducation.

Ce projet n'a été rendu possible que par une augmentation significative de la contribution de la Région à l'établissement, voté le 7 juillet pour l'année 2011, puis le 16 décembre 2011 pour l'année 2012.

Enfin, en dépit d'une période contextuelle de forte contrainte budgétaire, le budget général de l'établissement et le volume financier consacré aux aides à la diffusion et à la production des spectacles et des œuvres sont restés constants. Arcadi réaffirme donc, et poursuit, son soutien permanent aux équipes, aux lieux et à la création artistique.

Afin de réaliser ce rapport d'activité, nous avons choisi de présenter et d'explicitier les axes forts des interventions de l'établissement dans un chapitre intitulé « Rapport moral ».

De plus, pour la seconde année consécutive, nous avons relevé des indicateurs significatifs et précis révélant l'activité de l'établissement, tels que la localisation des projets, leur typologie économique et la qualification par genre des acteurs concernés. Nous nous inscrivons ainsi dans une logique de lecture comparative et pertinente au regard de l'année 2010 et des indicateurs alors proposés, dont nous sommes aujourd'hui en capacité de mesurer l'évolution.

Nous espérons que ce document permettra à tous de mieux identifier et de comprendre les activités, les axes de développement et les spécificités d'Arcadi.

Frédéric Hocquard
Directeur



RAPPORT MORAL



Nous souhaitons préciser ici les modes de fonctionnement et les axes de développement de l'établissement, pour en expliciter l'identité et les spécificités dans le champ culturel et artistique francilien, national et international.

LA PARTICIPATION À LA COMPRÉHENSION DU SECTEUR, DES MÉTIERS ET DES ENJEUX

Arcadi se doit d'être attentif et au fait des organisations et des propositions des équipes artistiques et culturelles en Île-de-France et au-delà.

Pour cela, les salariés portent une attention permanente aux projets et à leurs acteurs, via différentes occasions et/ou événements au cours de l'année.

La mobilisation de la majorité des salariés sur ces questions permet à Arcadi de garantir une visibilité et une connaissance approfondie des offres culturelles franciliennes depuis plusieurs années dans le domaine du spectacle vivant et des arts numériques.

À ce titre, en 2011, les salariés d'Arcadi :

- › ont participé au visionnage de plus de 1 200 spectacles dans les disciplines des arts de la scène et des arts numériques
- › ont été présents aux rendez-vous professionnels incontournables dans le paysage français et international : Festival d'Avignon, Francofolies, Montpellier danse, festival international du court-métrage à Clermont-Ferrand, Transmédiale de Berlin, Elektra et Mutek au Québec, festivals de Linz, Barcelone, Manchester, etc.
- › ont participé aux débats culturels : Journée MJC en Île-de-France, séminaire EHESS, rencontre professionnelle « Un observatoire pour quoi faire ? », PICRI/Quel modèle de protection sociale?, rencontres Réseau en scènes/Montpellier, rencontre Culture et Territoires en Île-de-France, modération de la rencontre Grands Formats/Sax, rencontre CNT production/diffusion, rencontre mutualisation fédération associations CRIK/Fahrenheit, journées de réflexion à Micadanses, etc.
- › ont participé en tant qu'experts à différents comités : Permanences artistiques et culturelles (PAC), jury Paris jeunes Talents, commission d'achat FMAC-Ville de Paris, jury du Fresnoy (Studio national des arts contemporains de Tourcoing), jury du festival théâtral du Val-d'Oise, comité d'expert des musiques actuelles de la Région Languedoc-Roussillon, jury du jeune metteur en scène théâtre 13, jury de Premières Lignes – l'Atelier à Spectacles de Vernouillet, etc.

› ont participé à des sessions de formation sur les politiques culturelles grâce à l'organisation de deux séminaires internes :

- la mise en œuvre d'un forum ouvert sur le thème de « Culture et développement durable »
- la réforme territoriale

Les connaissances acquises au moyen de cette observation permanente ont fait l'objet d'un partage auprès d'instances publiques de décision d'aide au projet, notamment dans le cadre des commissions de la DRAC, des commissions régionales des PAC et de l'Observation régionale du spectacle vivant en Île-de-France (comité d'orientation créé à l'initiative d'Arcadi en collaboration avec la DRAC et le Conseil régional d'Île-de-France).

En conséquence, Arcadi développe une compétence au-delà de ses missions, et se positionne comme expert dans un secteur en mutation constante.

Cela lui permet également de mettre à la disposition des acteurs du secteur culturel et artistique les expertises adaptées et nécessaires à la formalisation d'un diagnostic pertinent et de préconisations, pour l'accompagnement de la mise en œuvre des projets.

LE MODE PARTENARIAL COMME MODE D'ACTION

Les dispositifs de partenariat sont des opérations de contractualisation entre Arcadi et un ou plusieurs tiers, impliquant l'échange d'apports en nature, en industrie ou en financier par les partenaires.

Les partenariats ont pour objectif de permettre le montage d'un projet culturel ou artistique partagé, souvent de plus grande envergure, par une complémentarité et une diversification des crédits, des moyens humains et des usagers. Nous portons une vigilance toute particulière à développer des partenariats avec des organismes associés de la Région Île-de-France : Arene, Atelier, IAU, Motif et CRT.

Arcadi est parfois force de proposition, initiateur et animateur de partenariats, ou simplement membre actif au sein de projets déjà constitués. Arcadi soutient également des initiatives d'acteurs franciliens.

À chaque fois, Arcadi s'efforce de s'adapter et de proposer une méthodologie pour la mise en œuvre de règles de fonctionnement pertinentes et équitables.

En 2011, plusieurs collaborations fructueuses ont été menées :

- › Hors Saison - le rendez-vous danse d'Arcadi, organisé en partenariat avec La Ferme du Buisson, le Théâtre de la Cité internationale, le Théâtre de Vanves et la Ménagerie de Verre



- › le festival Némio avec Elektra (Montréal) et avec le soutien des institutions québécoises
- › exposition et colloque « Qui sommes-nous ? » avec la Maison des métaïlos
- › Une semaine en compagnie avec le Théâtre Gérard Philipe - CDN de de Saint-Denis, la Maison des métaïlos à Paris et le Collectif 12 de Mantes-la-Jolie
- › la démarche du Forum ouvert « Culture et développement durable » avec l'Arene et Réseau culture 21
- › Multiprise avec le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et les Trois Baudets
- › les parcours de tutorats de jeunes administrateurs avec :
Pour le théâtre : Arcadi, Antenne Vitesse et le CNT
Pour la danse : Arcadi, Bureau Cassiopée, Théâtre de Vanves et le CND

De plus, l'attention portée par Arcadi aux acteurs issus de secteurs diversifiés, d'une part, et l'envie d'un fonctionnement collectif et collaboratif conjugué à l'effort de synthèse, d'autre part, engagent l'établissement à mettre en place des espaces d'échanges.

Ces espaces d'échanges sont préalables aux décisions prises par Arcadi dans le cadre des dispositifs d'aide ou d'accompagnement, mais également de gestion.

Ils permettent une collaboration entre Arcadi et des experts issus de secteurs culturels et artistiques diversifiés, selon une volonté de transparence des idées et des positionnements énoncés.

Citons, à titre d'exemple, la diversité des comités artistiques préalables à la décision d'attribution d'une aide, l'animation de comités de suivi par le Pôle ressources pour l'observation ou par l'équipe de coordination pour le dispositif *Médiateur culturel* dans sa phase d'expérimentation.

LA COOPÉRATION TERRITORIALE

La coopération territoriale est l'un des fondements des modes d'intervention d'Arcadi.

Elle est, pour l'établissement, l'occasion de réunir des compétences diverses afin de construire un projet culturel ou artistique sur un territoire commun et, ainsi, de capitaliser les savoirs.

Dans ce cadre, Arcadi s'illustre par sa capacité à mettre en relation de façon appropriée des secteurs et acteurs diversifiés issus de l'environnement, de l'économique, du socio-culturel, de l'artistique, etc.

Ces coopérations se font sur des territoires variés (francilien, national et international) et à l'occasion de différents types de projets (actions artistiques, diffusion, promotion, etc.).

À titre d'exemples, citons quelques coopérations territoriales menées en 2011 :

- › l'initiative et l'animation du réseau Canif (Coordination des arts numériques en Île-de-France)
- › la participation à la Charte de diffusion interrégionale, favorisant la circulation des œuvres sur le territoire national (Oara, Réseau en scène Languedoc-Roussillon, Oda Normandie et Onda)
- › le secrétariat et la coordination du Comité national de liaison des EPCC
- › l'adhésion au réseau Icas (International cities of advanced sounds)

L'EXPÉRIMENTATION : NOUVEAUX PROJETS, NOUVELLES MISSIONS

Arcadi est attentif aux évolutions structurelles et de fonctionnement du secteur culturel, qui demandent aux acteurs une adaptation permanente dans la proposition de projets culturels et artistiques et dans la création de dispositifs d'aide, d'accompagnement ou de sensibilisation.

En conséquence, face à une problématique nouvelle donnée dans le champ artistique et culturel, Arcadi est en capacité de formaliser un diagnostic adapté et de mettre en œuvre une réponse pertinente, rapide et sous la forme d'un projet opérationnel, dont les effets attendus pourront ainsi être analysés concrètement.

Le dispositif *Médiateur culturel*, à la demande de la Région Île-de-France, décidé en juillet 2011 et mis en place en deux mois pour la rentrée scolaire 2011 sur le territoire francilien, en est un exemple probant.

Cette compétence est le résultat d'une capacité de lecture, de formalisation, de prévision et d'adaptation à des problématiques et à des fonctionnements pluriels du secteur.



UNE NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT ARCADI

En 2011, un nouveau cadre de gestion des ressources humaines a été élaboré, permettant une meilleure cohésion de l'établissement, de la collaboration et de la transversalité entre les services et entre les pôles.

À ce titre, plusieurs actions ont été réalisées :

- › le recrutement d'un administrateur (nomination en juillet et prise de fonction en octobre/novembre), positionné entre le directeur et les directeurs de pôles et de services, afin de coordonner l'ensemble des activités de manière transversale et complémentaire
- › la mise en place d'un comité de pilotage, instance bimensuelle de gestion technique et opérationnelle, venant en complément du comité d'orientation
- › l'organisation des réunions d'équipe mensuelles, pour une plus large participation aux activités et aux débats, en particulier sur les chantiers entrepris
- › l'organisation du Pôle fonctionnel en 2 services (communication et administration), avec une meilleure identification des référents, au profit d'une réaffirmation des expertises administratives et de communication au service de tous les salariés et usagers
- › la nomination d'une directrice de la communication en décembre 2011, dans le cadre de la réorganisation du service communication, permettant une meilleure légitimité de la communication, une hiérarchisation des tâches et un effacement de la sectorisation des types de communication artistique ou institutionnelle
- › le développement ou l'optimisation d'outils communs, dans un souci d'uniformisation des pratiques.

Ce rapport moral présente et rappelle les intentions et les modes de travail de l'établissement Arcadi afin d'identifier au mieux ses spécificités dans le champ culturel et artistique sur le territoire d'action qui est le sien.

Il sera une clé de lecture des indicateurs et des analyses précisés dans le chapitre suivant, intitulé « Rapport d'activité ».



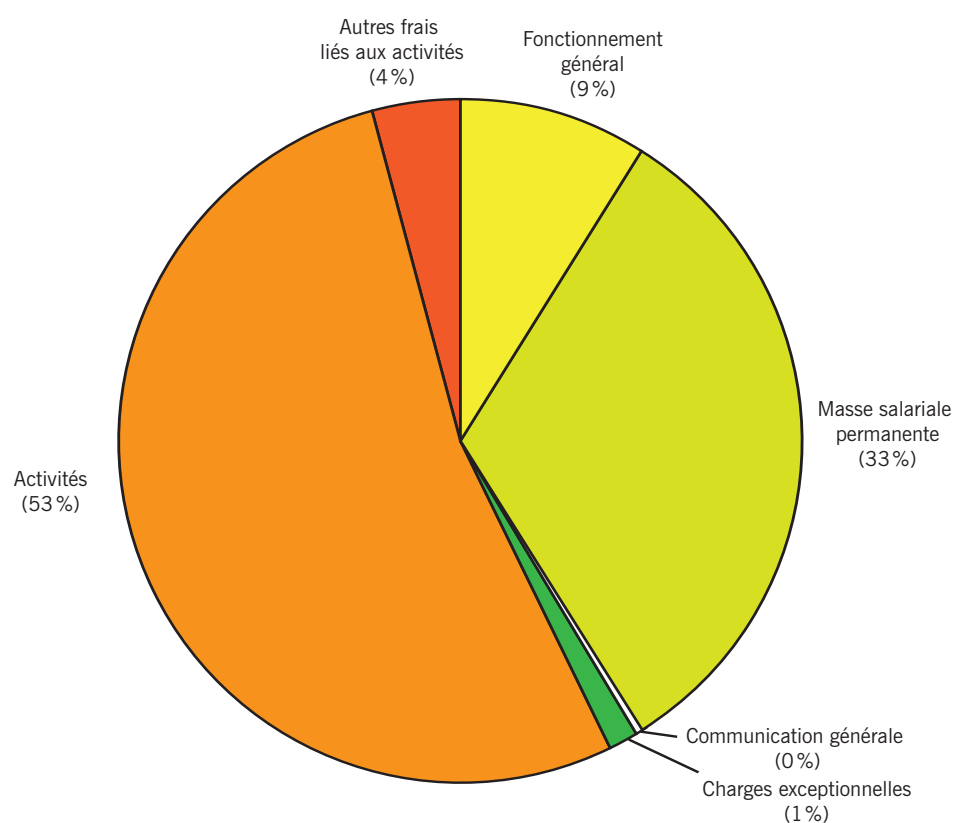
RAPPORT D'ACTIVITÉ



DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE BUDGET 2011

BUDGET GLOBAL

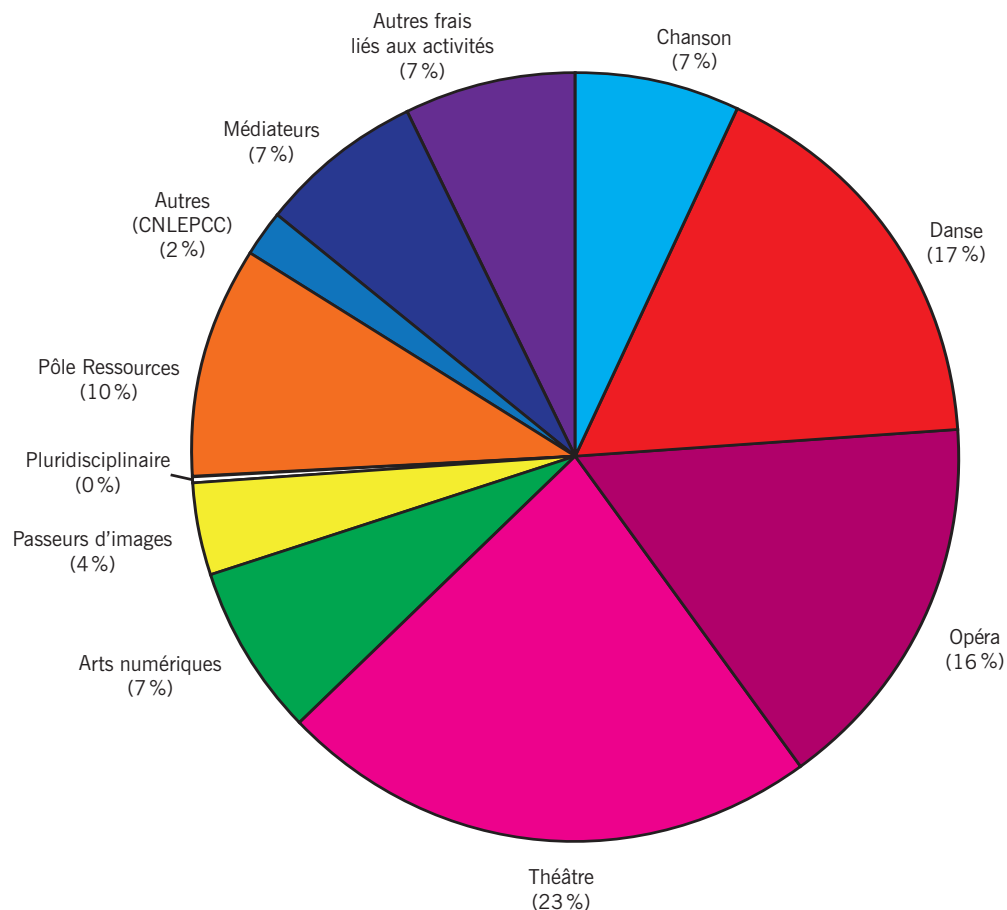
COMPARAISON 2011 ET EXERCICES ANTÉRIEURS



	2008		2009		2010		2011	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Fonctionnement général	452 157	8	535 949	9	558 895	9	540 205	9
Masse salariale permanente	1 728 049	30	1 896 784	32	1 963 440	33	1 878 796	33
Communication générale	29 754	1	22 111	0	19 090	1	15 625	0
Charges exceptionnelles	221 873	4	292 129	5	111 460	2	74 310	1
Sous-total fonctionnement	2 431 833	43	2 746 973	46	2 652 885	45	2 508 936	43
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Activités (soutiens financiers et ressources)	3 052 757	54	2 979 319	51	3 093 759	52	3 119 109	53
Autres frais liés aux activités (dont comm.)	195 537	3	204 423	3	209 255	3	246 295	4
Sous-total activités	3 248 294	57	3 183 742	54	3 303 014	55	3 365 404	57
Total	5 680 127	100	5 930 715	100	5 955 899	100	5 874 340	100

BUDGET D'ACTIVITÉS PAR SERVICE

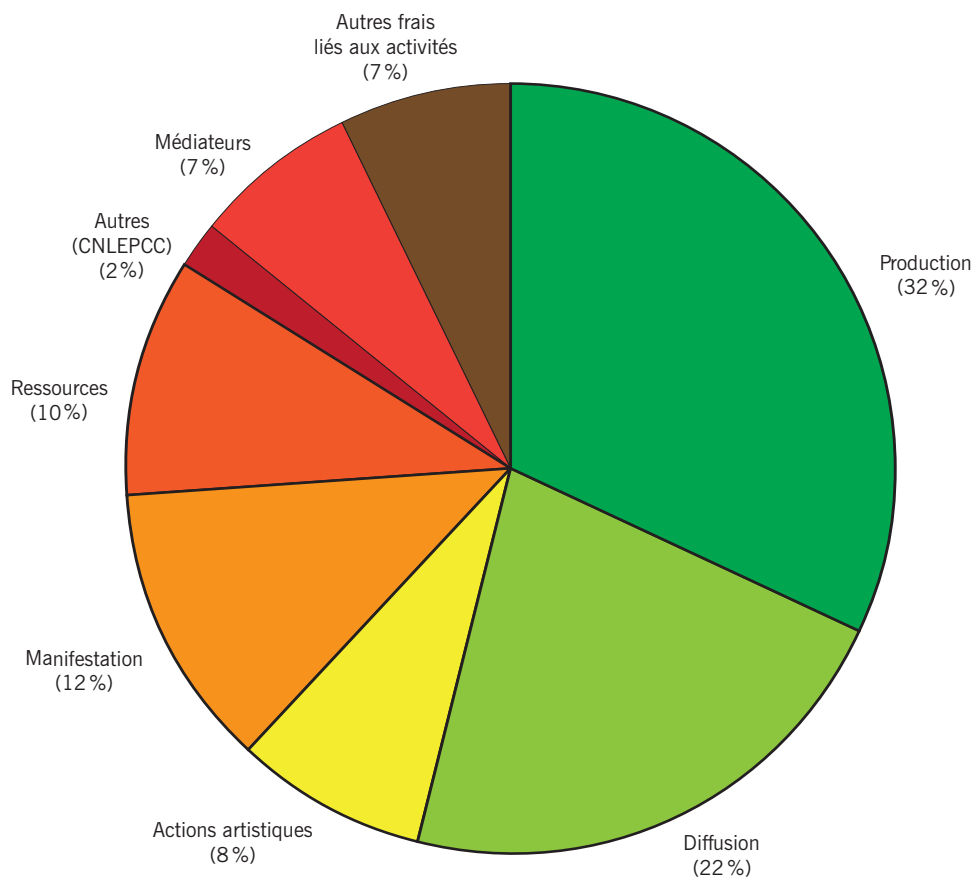
COMPARAISON 2011 ET EXERCICES ANTÉRIEURS



	2008		2009		2010		2011	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Chanson	266 412	8	239 982	8	228 980	7	231 950	7
Danse	682 159	21	632 983	20	605 105	18	567 600	17
Opéra	702 370	22	620 926	20	537 438	16	533 793	16
Théâtre	901 164	28	767 941	24	764 401	23	764 390	23
Sous-total Arts de la scène	2 552 105	84	2 261 832	76	2 135 924	69	2 097 733	67
Arts numériques	244 900	8	286 472	9	275 877	8	249 930	7
Passeurs d'images	122 235	4	131 771	4	125 361	4	120 166	4
Sous-total Arts de l'image	367 135	11	418 243	14	401 238	13	370 096	12
Projets transversaux					17 855	1	11 300	
Pluridisciplinaire	106 666	3	99 371	3				
Pôle ressources	26 851	1	199 873	6	469 371	14	347 242	10
Autres (CNLEPCC)					69 371	2	73 341	2
Médiateurs							219 397	7
Sous-total actions de soutien	3 052 757	94	2 979 319	94	3 093 759	94	3 119 109	93
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Frais généraux liés aux activités	77 644	2	78 619	2	91 098	3	98 960	3
Communication des actions	117 893	4	125 804	4	118 157	4	147 335	4
Sous-total autres frais liés activités	195 537	6	204 423	6	209 255	6	246 295	7
Total	3 248 294	100	3 183 742	100	3 303 014	100	3 365 404	100

BUDGET D'ACTIVITÉS PAR MISSION

COMPARAISON 2011 ET EXERCICES ANTÉRIEURS



	2008		2009		2010		2011	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Production	1 494 743	46	1 219 283	38	1 043 578	32	1 081 839	32
Diffusion	861 056	27	884 793	28	806 434	24	740 231	22
Actions artistiques	393 362	12	332 403	10	329 768	10	264 557	8
Manifestation	276 745	9	342 967	11	375 237	11	392 502	12
Ressources	26 851	1	199 873	6	469 371	14	347 242	10
Autres (CNLEPCC)					69 371	2	73 341	2
Médiateurs							219 397	7
Sous-total actions de soutien	3 052 757	94	2 979 319	94	3 093 759	94	3 119 109	93
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Frais généraux liés aux activités	77 644	2	78 619	2	91 098	3	98 960	3
Communication des activités	117 893	4	125 804	4	118 157	4	147 335	4
Sous-total autres frais liés activités	195 537	6	204 423	6	209 255	6	246 295	7
Total	3 248 294		3 183 742		3 303 017		3 365 404	

LES COMPTES

LE COMPTE D'EXPLOITATION

LES PRODUITS

L'ensemble des produits s'élève à 6 457 465 €, en hausse de 308 500 € sur l'année précédente.

Les contributions

Les contributions des membres fondateurs de l'EPCC, la Région Île-de-France et l'État, s'élèvent à 6 075 411 €. Compte tenu de l'assujettissement partiel de l'établissement à la TVA, le montant réel final de ces contributions s'élève à 6 070 836 €.

Elles représentent les principales ressources de l'établissement, à hauteur de 94 % des recettes totales (incluant les reports à nouveau des exercices antérieurs).

La dotation de la Région Île-de-France s'est élevée à 5 644 438 €, en hausse de 350 000 € sur 2011. Cette augmentation étant destinée spécifiquement au dispositif *Médiateur culturel dans les lycées et universités*.

La dotation de l'État (Drac d'Île-de-France) s'est élevée à 430 973 € dont :

- › 330 973 € de fonctionnement
- › 100 000 € dédiés aux actions d'observation menées par le Pôle ressources de l'établissement (somme versée en 2010 et reportée en 2011).

Les produits d'exploitation

Ils représentent 69 426 €, soit environ 1 % des produits.

Arcadi a bénéficié de mécénats et partenariats pour Némo 2011 à hauteur de 22 000 €.

Les produits financiers des placements de trésorerie sont de 10 701 €. Ces produits sont en augmentation cette année en raison d'une hausse des taux de placement des bons du Trésor.

Les produits divers de gestion courante sont de 36 725 €, dont :

- › 20 975 € de régularisations, remboursements de Sécurité sociale sur les arrêts maladie, de l'Afdas pour une part de financement du plan de formation, etc.

Les produits exceptionnels et le report à nouveau

Les produits exceptionnels se sont élevés à 123 943 € dont :

- › 14 888 €, moins de 1 % des recettes totales, constitués par des réintégrations d'engagements sur des projets annulés ou non finalisés en 2011.
- › 29 565 € de recettes de refacturations de prestations ou de produits divers.
- › 79 490 € issus du secrétariat général du Comité national de liaison des EPCC assuré par Arcadi. En effet, l'établissement perçoit, à ce titre, les cotisations annuelles des membres du comité (500 € par EPCC soit 18 375 €), ainsi que les éventuels apports au fonds coopération institué par le comité.

Enfin, le report à nouveau des exercices antérieurs représente une ressource de 193 260 €. Une part de ce report (36 160 €) correspondait au montant non-employé par le Pôle ressources au cours de l'année 2010. Une autre part de ce report (157 100 €) provenait de crédits des secteurs artistiques non-employés en 2010. Ils ont été affectés en crédits supplémentaires pour les secteurs artistiques en 2011.

En effet, comme cela avait été décidé, à compter de 2008, les sommes qui ne sont pas dépensées au cours d'un exercice par un secteur, sur les dispositifs d'aide à la production, diffusion et action artistique sont reportées, sauf disposition contraire particulière, en crédit de dépense supplémentaire au même secteur sur l'exercice suivant.

LES CHARGES

La masse salariale permanente

La masse salariale permanente s'élève à 1 878 796 €. Elle a subi une diminution limitée à 4,3 % par rapport à 2010, due à plusieurs départs assortis d'indemnités. La masse salariale permanente représente 32 % du budget global.

Le fonctionnement général

L'ensemble des frais de fonctionnement de l'établissement s'élève à 540 205 €, en diminution de 3,3 % par rapport à 2010. Pour cela, une attention particulière est portée sur la maîtrise des dépenses courantes (fournitures, etc.). En voici les grandes masses :

- › 295 950 € pour le loyer,
- › 45 000 € pour l'intendance des locaux (chauffage, électricité, etc.),

- › 1 400 € pour les frais techniques divers (petit matériel, etc.),
- › 70 360 € pour les frais administratifs internes (fournitures, informatique, reproduction...),
- › 52 185 € pour les frais d'affranchissement et de télécommunication,
- › 55 300 € pour les charges incorporelles (assurances, honoraires, impôts...).

La dotation aux amortissements est de 65 000 €, en baisse par rapport à 2010 (69 000 €).

La communication

Les charges de communication s'élèvent à 163 300 €, dont 15 600 € de communication générale et 147 400 € de communication des activités, concentrés essentiellement sur les événements Nêmo et Hors Saison et les actions du Pôle ressources.

Les charges exceptionnelles

Depuis 2010, l'établissement a décidé de se conformer à la recommandation comptable de constituer une provision pour anticiper le versement des indemnités conventionnelles dues à chaque salarié qui fait valoir ses droits de départ à la retraite. La provision a donc été complétée pour atteindre le volume de 74 310 € en 2011.

Les charges d'activités

Voir les tableaux en début du document et les détails par secteur dans les pages suivantes.

LE RÉSULTAT

Il résulte de ces opérations un excédent d'exploitation (hors report à nouveau) de 389 871 €.

S'y ajoute le report à nouveau des exercices antérieurs pour un montant de 193 260 €.

Le résultat global réel s'élève donc à 583 131 €.

Il correspond, entre autres, aux crédits des secteurs artistiques (266 000 €) et de la ressource (158 000 €) non-employés en 2011, qui seront donc reportés en partie en crédits de dépenses supplémentaires 2012 pour les secteurs concernés.

LES INVESTISSEMENTS

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles s'élèvent à 102 390 €.

Elles sont constituées de: 41 675 € d'investissements « corporels », et de 60 715 € d'investissements « incorporels » (nouveau site Web pour le dispositif *Médiateur culturel dans les lycées et les universités*, etc.)

RÈGLE D'ANALYSE DES DONNÉES UNIFORME ET CONSTANTE

Dans un souci de rationalisation des données des rapports d'activités, et constatant un certain « empirisme » dans les traitements antérieurs, nous avons posé en 2009 une règle unique pour toutes les disciplines, que nous voulons constante dans l'avenir afin que les comparaisons d'année en année et l'analyse des évolutions puissent être pertinentes. En effet, les projets que nous soutenons ne sont pas strictement en phase avec l'année civile qui constitue notre référentiel de production de bilans financiers et bilans d'activité. Certains projets s'échelonnent sur plusieurs années, leurs paiements également, les dates entre la demande d'aide et le démarrage du projet pouvant varier d'un exercice à l'autre, et la fin du projet et le paiement du solde de l'aide pouvant intervenir sur un autre exercice encore...

LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

Sont les chiffres des aides versées au cours de l'exercice comptable concerné. Ils sont la réalité financière de notre intervention pour cette année-là, ils peuvent être comparés aux montants des années précédentes, mais ne peuvent être mis en regard d'un nombre de projets de façon pertinente, certains paiements correspondant à un acompte sur un projet dont le solde sera versé l'année suivante, et d'autres à des soldes versés pour des projets engagés les années précédentes.

LES PROJETS DE L'ANNÉE

Il s'agit de pouvoir étudier et analyser les projets aidés par Arcadi selon différents critères portant sur les aides elles-mêmes, sur la typologie des projets ou des porteurs de projets.

Pour cela, il faut qualifier précisément ce qui fait qu'un projet relève de l'exercice étudié, afin d'éviter tout comptage de doublons, ou tout oubli, pour les projets à cheval sur plusieurs exercices.

Nous avons décidé qu'un projet relève de l'année étudiée si son dernier engagement financier est sur cette année-là. Cela permet d'étudier des projets achevés, dont on connaît en principe tous les éléments qui peuvent être étudiés, aujourd'hui ou ultérieurement (fréquentation, etc.). Pour 2011, cela concerne donc les projets ayant des engagements financiers exclusivement en 2011.

LES DEMANDES ET LES ATTRIBUTIONS

Il s'agit là de pouvoir étudier le rapport entre les demandes reçues au cours d'une période et les réponses apportées, en analysant différents critères sur les aides accordées, sur la typologie des projets ou des porteurs de projets.

Pour cette analyse, on étudiera les demandes examinées au cours de l'année concernée, en comités artistiques consultatifs et comités d'attribution, quel que soit ensuite le temps de leur réalisation, au cours de l'exercice ou plus tard.

Ces trois corpus sont totalement distincts et non comparables, même s'ils parlent tous de l'action d'Arcadi, chacun pour l'item pour lequel il est pertinent.

Typologie des budgets des compagnies et structures

- > compagnies Pro1 (budget inférieur à 50 k€),
- > compagnies Pro2 (budget entre 50 et 150 k€)
- > compagnies Pro3 (budget entre 150 et 500 k€)
- > compagnies Pro4 (budget supérieur à 500 k€)

RESSOURCES



Après deux années de fonctionnement, l'organisation et les services proposés par la mission ressources d'Arcadi semblent bien identifiés dans l'espace régional francilien. Elle démontre une nouvelle fois la pertinence de son champ d'action et rencontre un intérêt manifeste, tant du côté des partenaires historiques d'Arcadi que sont les compagnies et les lieux, que d'un nouveau public, davantage en lien avec le développement des territoires.

Le cadre partenarial des activités mises en place s'est élargi et enrichi, en particulier avec nos homologues organismes associés de la Région Île-de-France: l'Atelier, l'Arene et l'IAU.

La dynamique de l'équipe du Pôle ressources a permis de conforter et développer les dispositifs existants, et d'offrir des espaces bienveillants permettant la rencontre, la réflexion, le débat et la critique.

PÔLE RESSOURCES

Budget réalisé	2009	2010	2011
Observation et rencontres	57 730	124 587	56 525
Mutualisation	53 745	209 606	166 740
Accompagnement	44 430	74 956	56 929
Ressources documentaires	10 512	23 777	11 429
Autres	33 456	36 445	55 618
Total	199 873	469 371	347 242

UNE INITIATIVE TRANSVERSALE « CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA CITÉ EN CHANTIER ? »

Dans le cadre d'une concertation nationale consacrée à l'exploration du thème « Culture et développement durable » lancée en 2011 à l'initiative de l'agence régionale Culture O Centre - Atelier de développement culturel, du Labo culture et développement durable, de Réseau Culture 21 et de l'Observatoire des politiques culturelles, Arcadi, l'Arene (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies), qui favorise l'intégration du développement durable en Île-de-France, et Réseau Culture 21 ont décidé de s'associer et ont choisi de développer une démarche de sensibilisation de septembre 2011 à décembre 2011, en amont d'un Forum ouvert les 13 et 14 janvier 2012.

Pour Arcadi, engagé depuis plusieurs années dans l'organisation des débats professionnels en initiant régulièrement des espaces d'information et de réflexion collectifs, cette initiative a permis de travailler la question de l'inscription de la culture dans le développement durable. L'objectif, engagé par ce processus de réflexion et ses suites nécessaires, est d'avancer des pistes d'actions – produites collectivement – sur ce que pourraient être des politiques publiques partagées et transversales, de nature à garantir l'expression de la diversité des formes culturelles et l'ouverture sur la pluralité des cultures du monde, elles-mêmes articulées sur un développement éducatif et artistique renouvelé.

Une démarche globale

- › une formation au forum ouvert (Evry, avril 2011)
- › un séminaire interne à l'équipe d'Arcadi (septembre 2011)
- › des groupes de travail pour préparer le Forum et ses suites : un comité de pilotage composé des organisateurs Arcadi, l'Arene et Réseau culture 21, accompagnés de facilitateurs ; un comité d'orientation composé d'acteurs de la culture, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation, de la recherche, des collectivités, etc., et un groupe de citoyens pour enrichir les débats par la présence de non-professionnels lors du Forum ouvert
- › des rencontres publiques pour alimenter la réflexion et rendre visibles les initiatives existantes
- › un processus accompagné par des facilitateurs et des chercheurs : tout au long du processus, sur la base d'un travail collaboratif et participatif. CollaborCity est le facilitateur de l'ensemble du projet jusqu'au Forum ouvert (janvier 2012).
- › le Forum fera l'objet d'une observation par une équipe de recherche pilotée par l'OPC qui aura pour tâche d'apporter un point de vue distancié sur l'ensemble de la démarche.
- › une publication : un tiré à part de la revue Mouvement publié en juin 2012 interrogera les fondements théoriques du rapprochement entre culture et développement durable et y apportera éclairage et regard critique.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

DÉVELOPPER UN FONDS DOCUMENTAIRE PERTINENT ET ACTUALISÉ RÉGULIÈREMENT

Fin 2010, à l'ouverture du Point Doc, 1 000 références étaient enregistrées dans le catalogue en ligne. Fin 2011, le fonds documentaire a été augmenté de 500 références supplémentaires. Cela comprend les ouvrages (environ 250 ont été référencés dans le catalogue en ligne en 2011) mais également les études, rapports, actes, documents multimédias, abonnements à des périodiques.

En 2011, plus de 40 abonnements ont également été référencés. Ainsi, sont disponibles les principaux titres de la presse nationale, ceux liés aux politiques culturelles et aux disciplines artistiques et quelques nouveaux titres ayant abondé le fonds depuis l'ouverture (Serge, Lamy social, etc.).

Environ 30 dossiers documentaires ont été constitués, en rapport avec les activités de l'établissement ou avec des sujets liés à l'actualité des politiques culturelles et du territoire francilien. À titre d'exemple, le dossier « Culture et développement durable » a été constitué en vue du Forum ouvert et des rencontres organisées en amont du forum ; le dossier sur la réforme territoriale a offert un complément d'informations en lien avec le séminaire interne portant sur ce sujet. Les dossiers sur la production et la diffusion sont régulièrement enrichis par des articles de la presse spécialisée et le dossier sur l'intercommunalité culturelle, en support du travail effectué par la mission observation, nourrit et prolonge les questionnements sur le sujet.

Ils constituent des outils indispensables pour les personnes reçues en rendez-vous au Point Doc et pour l'équipe en interne ; ils sont de véritables supports à la réflexion et à la méthodologie de projet.

La conception de ces dossiers et les thématiques à aborder sont aussi questionnées au sein de groupes de travail avec des personnes en charge de l'information-ressource ou d'espaces de documentation d'autres structures (groupe de travail de la Plateforme interrégionale, groupe de travail de documentalistes à L'Atelier, centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire).

Le catalogue en ligne, continuellement mis à jour, permet aux publics de découvrir ce fonds documentaire dans son intégralité avant une éventuelle prise de contact pour un rendez-vous.

LE RENDEZ-VOUS AU POINT DOC : CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DANS LA RECHERCHE

En novembre 2011, le Point Doc a fêté sa première année d'ouverture.

Espace de documentation au service des professionnels du secteur artistique (artistes, administrateurs de compagnies, chargés de diffusion, étudiants, etc.), le Point Doc est accessible sur rendez-vous, dans une démarche globale d'accompagnement, de conseil, d'orientation, d'information et de suivi des personnes reçues.

Afin de faire connaître ce nouvel espace de documentation, des flyers ont été diffusés largement auprès de structures variées sur le territoire francilien : centres de ressources et autres espaces documentaires, lieux de diffusion, partenaires, etc. Cet envoi a été accompagné d'un large mailing ; les réunions collectives ou rendez-vous individuels dans les locaux sont l'occasion de présenter directement le Point Doc.

En 2011, 56 rendez-vous ont été pris. Les demandes formulées en amont des rendez-vous au Point Doc sont souvent liées aux problématiques de la production, de la diffusion, des actions artistiques ou ont trait à la connaissance du paysage institutionnel

Les personnes reçues en rendez-vous sont majoritairement des administrateurs, chargés de diffusion, artistes ou directeurs artistiques de compagnies de théâtre et de danse. Des étudiants, demandeurs d'emploi, stagiaires ou personnes en charge de la culture dans des collectivités sont également venues.

RENDEZ-VOUS ET GROUPES DE TRAVAIL SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES LIÉES À LA RESSOURCE

En 2011, 2 réunions ont rassemblé le groupe de documentalistes et personnes en charge d'espaces documentaires (La Case, Graine IDF, Vivacités, association 4D, etc.). Ce groupe initié par le Carrefour des associations parisiennes et l'Atelier associe des structures de secteurs différents (environnement, économie sociale et solidaire, culture, éducation, etc.). L'objectif est d'échanger sur les pratiques professionnelles de chacun. Ces réunions abordent des thèmes divers tels que la constitution et le contenu des dossiers documentaires, l'accueil des publics, leur orientation et le conseil qui peuvent leur être offerts, les outils de veille, etc.

UN LIEN ÉTROIT AVEC LE COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES EPCC

Arcadi est en charge depuis le 1^{er} janvier 2010 du secrétariat du Comité national de liaison. La mission ressources documentaires entretient des contacts réguliers avec les membres du Comité.

Le Point Doc est un espace ressource pour les EPCC et recense les informations liées à ces structures, aux aspects législatifs, réglementaires, administratifs ou techniques.

La mission ressources traite les demandes des personnes ayant une question relative à la création, au fonctionnement des EPCC, aux adhérents du Comité, au fonctionnement de celui-ci ; en 2011, environ 50 demandes ont été traitées.

Un travail régulier d'actualisation des outils ressources est effectué pour le comité (listes de diffusion, fichier contacts et site Web).

Indicateurs

Nombre de dossiers documentaires : 29

Nombre d'abonnements : 42 (quotidiens nationaux, revues disciplinaires spécialisées, revues culturelles, économiques, techniques, professionnelle, etc.).

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

En 2011, Arcadi a organisé 8 temps d'échanges et de débats très largement suivis. Près de 900 personnes y ont participé. Comme en 2010, le profil des participants est très diversifié : équipes artistiques, directeurs de lieux, représentants de l'État et de collectivités territoriales, universitaires, consultants, étudiants, etc.

L'initiative « Culture et développement durable » a permis d'ouvrir encore le spectre de cette diversité et de toucher un public nouveau : chefs de projets d'Agenda 21, architectes, responsables environnementaux, urbanistes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, organismes associés de la Région Île-de-France, etc.

Arcadi a aussi soutenu « L'art lanceur d'alertes », cycle de rencontres proposé par Cassandre/Horschamp et Le Vent se lève ! Autour d'un « protocole artistique », artistes et grands témoins partent d'un thème et ouvrent un débat avec les participants, une fois par mois.

8 rencontres ont été organisées sur les sujets suivants

- › La voix du danseur dans tous ses états
- › Art photographique et représentation de la diversité
- › Les lieux de diffusion pluridisciplinaire majoritairement financés par les communes et les intercommunalités (restitution de l'étude)
- › Renforcer les coopérations : un nouvel impératif ?
- › Rencontre autour d'une expérience de mutualisation : La Frithe
- › L'impulsion, portant sur la démarche « Culture et développement durable »
- › Les droits culturels, premiers facteurs du développement ?
- › Cultures, un pilier ou un fil rouge pour le développement durable ?

OBSERVATION CULTURELLE

Cette mission vise à produire et à mettre à disposition des décideurs, des acteurs locaux, des professionnels et du grand public une information actualisée et partagée sur l'activité culturelle de la région et de ses territoires.

L'année 2011 est pour l'observation culturelle celle du renforcement de son cadre partenarial, conformément à la délibération votée le 25 mars 2011 par le Conseil d'administration d'Arcadi. Un comité d'orientation concernant l'observation culturelle a été créé et associera dorénavant des représentants de la DRAC et de la Région Île-de-France. La mission est articulée autour de comités de pilotage associant les membres du comité d'orientation et d'autres représentants des collectivités territoriales et, selon les thématiques abordées, d'autres personnes (chercheurs et universitaires, responsables de structures culturelles, etc.).

Les activités d'observation culturelle ont par ailleurs été marquées par un fort ralentissement dû à la vacance du poste pendant près de 5 mois.

LES LIEUX DE DIFFUSION PLURIDISCIPLINAIRES MAJORITAIREMENT FINANCÉS PAR LES COMMUNES ET LES INTERCOMMUNALITÉS

Cette observation a donné lieu à la rédaction et l'édition d'un rapport exhaustif, ainsi que d'une synthèse. Une journée de restitution orale des résultats ayant réuni 254 participants a été l'occasion de donner une visibilité aux résultats et à la démarche d'observation.

Les réactions liées à cette restitution orale et celles du comité de pilotage ont amené Arcadi à prolonger ce travail d'observation, en s'intéressant particulièrement à la programmation.

Cette étude a permis d'élaborer une base de données relative à la programmation des lieux concernés par le périmètre de l'observation. Constatant un manque concernant tous les autres lieux de diffusion du spectacle vivant, il a été décidé de continuer d'alimenter cette base en y intégrant l'ensemble des lieux de diffusion régulière de spectacle vivant en Île-de-France. Ce projet, en collaboration avec l'équipe d'Opale/CNAR Culture, aboutira en 2012.

LE REPÉRAGE DES POLITIQUES CULTURELLES DES INTERCOMMUNALITÉS FRANCILIENNES

La mise en œuvre de ce repérage débuté en 2010 s'est en partie achevée en 2011. La passation des questionnaires a donné lieu au recueil d'un matériau exploitable pour la grande couronne francilienne, les résultats en petite couronne n'étant pas exploitables, car trop partiels.

Ce travail de repérage s'est ainsi concentré en 2011 sur la grande couronne francilienne, à travers l'exploitation des données issues de l'enquête par questionnaire ainsi que la réalisation d'entretiens approfondis auprès d'acteurs culturels intercommunaux de la grande couronne francilienne.

La poursuite du travail sur la petite couronne, amorcée en fin d'année 2011, s'effectuera dans le cadre d'un partenariat avec l'IAU, avec notamment la collaboration d'Agnès Parnaux, chargée d'études pour cet organisme et spécialisée dans l'étude des intercommunalités franciliennes.

Par ailleurs, Arcadi a participé aux groupes de réflexion liés à la mise en place du schéma de développement territorial de la Camy - communauté d'agglomération du Mantois.

Arcadi est resté en 2011 associé aux travaux d'observation menés par le Cry (Centre de ressources des Yvelines pour la musique) sur les publics des lieux de diffusion adhérents.

Enfin, l'établissement a participé à l'élaboration du séminaire « Culture et territoires en Île-de-France : dimension culturelle de la métropolisation francilienne » qui s'est tenu le 9 mars 2011 à l'Institut national de l'Histoire de l'art.

ACCOMPAGNEMENT

ATELIERS REBONDS : UN FORT DÉVELOPPEMENT

Totalisant près de 300 participants en 2 années, les ateliers Rebonds ont multiplié et diversifié les publics d'Arcadi. S'adressant à tous les métiers et disciplines du spectacle vivant et de la culture, ils constituent à la fois une porte d'entrée nouvelle pour les porteurs de projet, un espace de connaissance des autres dispositifs et soutiens dont bénéficient les participants en amont ou aval d'un atelier (Plateaux solidaires, rendez-vous au Point Doc, aides financières au projet, etc.), un lieu de croisement permettant la circulation et le suivi des porteurs de projets d'un dispositif à un autre.

Ainsi, à titre d'exemple, les équipes ou artistes suivis dans le cadre des dispositifs Vanves/Arcadi/Cassiopée, au Collectif 12 et dans le cadre des Tutorats administrateurs compagnies chorégraphiques et théâtrales sont également des participants des ateliers Rebonds.

Thématiques proposées

Elles sont au nombre de 5 :

- › Communiquer sur son projet : 19 participants (4 ateliers)
- › Diffusion : 41 participants (6 ateliers)
- › Organiser son travail, mieux gérer son temps : 39 participants (5 ateliers)
- › Mécénat : 28 participants (4 ateliers)
- › Projet artistique, projet de compagnie : des réalités à la réalité : 37 participants (7 ateliers)

Un parcours « Mécénat de compétences » a été organisé en 2 demi-journées en partenariat avec la Maison des associations du 17^e arrondissement (Jean-Michel Pasquier) : 1 réunion collective (« Faire connaître le mécénat de compétences », 17 participants) et 1 atelier Rebond avec Marie Charlie Pignon (« Réaliser son dossier mécénat de compétences », 7 participants).

Nombre de bénéficiaires : 172 (89 en 2010 : au regard de l'année passée, le nombre de bénéficiaires a presque doublé).

Nombre d'ateliers : 26

Typologie des participants

Ils sont issus de 104 compagnies ou structure franciliennes, en majorité théâtrales, puis chorégraphiques, pluridisciplinaires et enfin musicales (compagnies, collectifs ; ce sont à 99% des associations).

63 participants exercent des fonctions d'administrateurs, chargés de diffusion ou communication ; 97 sont des artistes (metteurs en scène, chorégraphes...); 12 sont des porteurs de projets culturels et des lieux.

75 sont venus pour la première fois en 2011.

54 ont suivi plusieurs Rebonds.

Répartition par genre

134 femmes/41 hommes

Intervenants

5 intervenants ont été associés à ce dispositif ; en effet, chaque Rebond est co-construit et animé avec un professionnel aux prises avec la thématique développée, autour d'une trame définie, qui évolue selon les profils des groupes :

- › Marthe Lemut, structure Bureau « Or Not... »
- › Régine Feldgen, structure agence Impulsion
- › Catherine Nasser, structure la Croisée des chemins
- › François Boudeau, structure la Croisée des chemins
- › Marie Charlie Pignon, structure MCP Factory

TUTORAT ADMINISTRATEURS COMPAGNIES CHORÉGRAPHIQUES ET THÉÂTRALES

Initié pour la première fois en 2009, le Tutorat administrateurs est un dispositif expérimental d'accompagnement mis en place par le Pôle ressources. Son objectif est d'accompagner durant une saison un groupe d'administrateurs en cours de professionnalisation, afin de leur permettre d'acquérir le recul nécessaire quant à l'exercice de leur métier, en travaillant sur leur positionnement au sein de la compagnie et en leur apportant des outils méthodologiques.

Privilégiant l'axe du binôme artiste/administrateur et le mode participatif, le tutorat se positionne différemment des propositions de formations, privilégiant les études de cas spécifiques à chaque compagnie.

Le groupe du Tutorat administrateurs compagnies chorégraphiques, en 2011, est composé de 7 administrateurs et 8 chorégraphes ; celui du Tutorat administrateurs compagnies théâtrales est composé de 8 administrateurs et des 10 directeurs artistiques avec lesquels ceux-ci collaborent.

Les participants sont sélectionnés sur dossier à la suite d'un appel à candidatures lancé sur les sites d'Arcadi, du CND et du CNT en juin et septembre 2011.

Parallèlement à la parution de l'appel à candidatures, un important travail de mailing auprès de 450 compagnies chorégraphiques franciliennes et de professionnels « relais » a été réalisé à partir d'un travail de mise en commun entre différents éléments de ressources d'Arcadi (compagnies ayant effectué une demande d'aide au projet danse en 2010 et 2011, compagnies ayant bénéficié d'un Plateau solidaire, ayant assisté à un atelier Rebond, compagnies ayant bénéficié d'une mise à disposition de studio au Centre national de la danse, extraction francilienne de la liste nationale des compagnies chorégraphiques du guide mis à jour par le CND, compagnies du répertoire des compagnies franciliennes d'Arcadi, etc.).

Concernant l'appel à candidatures pour le Tutorat administrateurs compagnies théâtrales, un mailing auprès de 750 compagnies théâtrales franciliennes et de professionnels (compagnies ayant effectué une demande d'aide au projet en 2010 et 2011, compagnies ayant bénéficié d'un Plateau solidaire, ayant assisté à un atelier Rebond, compagnies ayant bénéficié d'une aide du CNT, etc.).

Les candidatures ont été examinées conjointement par Arcadi (Pôle ressources et service théâtre ou service danse) et le Centre national du théâtre ou le Centre national de la danse.

Participation au cours de la saison 2011/2012

› Tutorat administrateurs compagnies chorégraphiques :

7 compagnies (15 personnes)

Intervenant associé : Bureau Cassiopée

› Tutorat administrateurs compagnies théâtrales : 8 compagnies (18 personnes)

Intervenant associé : l'association Antenne Vitesse

ACCOMPAGNEMENT D'ÉQUIPES ARTISTIQUES DANS DES LIEUX

Arcadi soutient les initiatives d'accompagnement d'équipes artistiques émanant de lieux de production et de diffusion d'Île-de-France. Chaque programme d'accompagnement est co-construit avec le lieu initiateur et d'autres partenaires en fonction des spécificités, des besoins et des constats.

En 2011, 3 initiatives et 3 lieux franciliens ont été concernés par cette action : Théâtre de Vanves, Collectif 12 et les Turbulents, à l'Étoile du Nord.

DISPOSITIF VANVES/ARCADI/CASSIOPÉE

Le Théâtre de Vanves, Arcadi et le Bureau Cassiopée ont mis en place il y a 4 ans un dispositif original et innovant de soutien et d'accompagnement. Il s'adresse à des artistes émergents dont les compagnies sont en cours de structuration et qui, d'une manière ou d'une autre, sont associés au projet artistique du Théâtre de Vanves (résidence, programmation dans la saison ou la saison suivante, etc.)

En 2011, 4 artistes ont été accompagnés, issus des secteurs du théâtre, de la performance, de la danse ou pluridisciplinaires.

Le dispositif est mis en œuvre par le Bureau Cassiopée.

ARTISTES ASSOCIÉS AU COLLECTIF 12

À la suite du premier état des lieux portant sur 4 jeunes compagnies associées au Collectif 12, lieu pluridisciplinaire basé à Mantes-la-Jolie (78), lancé en 2009, la volonté et la pertinence de répondre concrètement à leurs besoins en développement (structuration, professionnalisation, outils...) avaient été mises à jour.

Des ateliers ont été animés par Françoise Lebeau et Isabelle Ellul (directrices de production et chargées de diffusion pour plusieurs compagnies), regroupant sur 3 journées l'équipe du lieu et 4 compagnies associées en 2009 et 2010.

Un atelier collectif et participatif a été proposé par Arcadi, conçu et animé par Françoise Lebeau et Isabelle Ellul.

LES TURBULENTS

Initiée en novembre 2010, cette proposition d'accompagnement personnalisé construite avec Jean-François Munnier, conseiller danse à L'Étoile du Nord, a pour objectif le suivi de développement de 4 équipes artistiques du secteur chorégraphique en résidence à L'Étoile du Nord, les Turbulents.

3 de ces 4 artistes et leurs équipes ont bénéficié d'un temps de travail à l'été 2010 par le biais du dispositif Plateaux solidaires. 3 ateliers collectifs regroupant les équipes artistiques et un certain nombre de professionnels ont ensuite été menés en 2010.

Le 22 janvier 2011, à L'Étoile du Nord, les Turbulents ont présenté leur travail au cours de la même soirée sous 4 formes différentes : présentation d'un projet en cours de création sous la forme d'une conférence, d'une étape de travail et de créations achevées.

À la suite de ce temps de visibilité des projets, un atelier « Retour et perspectives » a été réalisé.

MUTUALISATION

LES PLATEAUX SOLIDAIRES : UN SUCCÈS GRANDISSANT

Nombre de Plateaux solidaires : 80

Nombre d'équipes artistiques : 75

Nombre de lieux : 27

Entre 2010 et 2011, le nombre moyen de Plateaux solidaires mensuels a presque triplé : environ 8 Plateaux ont eu lieu par mois en 2011 contre 3 en 2010.

Les Plateaux solidaires, plateforme de mise à disposition de lieux de répétitions pour des équipes artistiques, ont fêté leur deuxième année de fonctionnement en novembre 2011.

Souple et réactif, le dispositif permet l'accès à des temps de répétitions pour les compagnies dans des délais relativement courts. Des lieux, tout d'abord réticents car ne choisissant pas les compagnies, ont également rejoint la plateforme, avec pour conséquence l'augmentation notable du nombre de Plateaux. Lieux et compagnies se rencontrent sans enjeu, en particulier celui de la diffusion. Des initiatives similaires voient le jour dans d'autres régions.

ÉQUIPES ARTISTIQUES PARTICIPANT AUX PLATEAUX SOLIDAIRES

Répartition géographique

Paris (40), Essonne (2), Hauts-de-Seine (3), Seine-Saint-Denis (11), Val-de-Marne (11), Yvelines (1) et 4 équipes non-franciliennes (avec la majorité des membres de l'équipe résidant à Paris ou une visibilité parisienne)

Typologie économique

29 Pro 1, 16 Pro 2, 2 Pro 3, 2 en production déléguée (Théâtre de Villejuif et Le Fresnoy), 12 créations de structures en 2010 ou 2011, 11 non-renseignées ; environ 60% sont des équipes de type Pro 1 ou dont la structure et l'activité ont été récemment créées.

Répartition par genre des porteurs de projet

La parité est respectée : 36 femmes/30 hommes/
6 équipes mixtes

Secteurs artistiques des équipes :

- > Théâtre : 53
- > Danse : 10
- > Cirque : 3
- > Pluridisciplinaire : 2
- > Chanson : 2
- > Opéra : 1
- > Arts numériques : 1

59 créations, 10 reprises et 3 recherches

Parmi les 72 équipes ayant bénéficié d'un Plateau solidaire, 80% sont des compagnies de théâtre.

L'objet de ces temps de plateau a été pour 80% de ces équipes la réalisation d'un projet de création. 7% d'entre elles ont bénéficié d'un deuxième Plateau solidaire.

LIEUX PARTICIPANT AUX PLATEAUX SOLIDAIRES

Nombre de demandes : 140

55% de ces demandes ont donné lieu à un Plateau solidaire (nombre total : 77).

15% ont reçu une réponse négative et 30% sont restées sans suites (lieu trouvé par l'équipe, projet annulé ou reporté)

Périodes les plus demandées : mois de janvier/février et de septembre/octobre.

Répartition géographique

26 lieux à Paris (11), Essonne (1), Hauts-de-Seine (4), Seine-Saint-Denis (8), Val-de-Marne (2)

40% des lieux sont situés à Paris (64% en 2010)

Typologie des lieux

4 compagnies dramatiques avec lieu, 3 théâtres de ville, 1 scène nationale, 6 lieux intermédiaires, 1 lieu intercommunal, 8 lieux, 3 écoles/établissements de formation.

Nombre d'équipes accueillies par lieu : de 1 à 10 équipes, soit une moyenne 3 équipes

Nombre de jours cumulés mis à disposition : 611 (360 jours en 2010).

On compte une durée de 8 jours en moyenne par Plateau solidaire (5 jours minimum et 23 jours maximum)

Coût moyen par jour : 200€



UNE OPÉRATION EXCEPTIONNELLE : PISTE SOLIDAIRE

Après un focus mis sur le secteur danse en 2010, Arcadi a proposé en 2011 à 3 équipes de cirque, en partenariat avec la Coopérative de rue et de cirque, de bénéficier d'une semaine de répétitions. Dans le sillage du dispositif Plateaux solidaires, Piste solidaire s'est tenue en octobre sur la Pelouse de Reuilly. En marge du festival Village de Cirque, Les Cousins, Lunatic et Les Krilati ont répété sous un chapiteau mis à leur disposition.

À cette occasion, une journaliste a recueilli leurs témoignages et un photographe les a suivis en coulisses (voir les retours d'analyse dans le cadre de la rubrique « Autrement dit » sur le site www.arcadi.fr).

Les réunions collectives de bilan organisées systématiquement avec les lieux et les équipes ayant bénéficié des Plateaux solidaires permettent également d'ajuster le dispositif au fur et à mesure de son utilisation et de réaffirmer son objectif.

Ces dispositifs doivent être pris pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des actions permettant d'offrir du temps de travail sur un plateau, et non des actions portant sur la diffusion, la résidence, le soutien à un label artistique, une aide à la production, etc.

SOUTIEN AUX INITIATIVES D'ACTEURS

Raviv : Le Réseau des arts vivants en Île-de-France

Au titre de sa mission de développement de dispositifs et d'actions de mutualisation dans le champ culturel, Arcadi soutient le projet de mutualisation de locaux de répétition mené par Raviv, un réseau solidaire de compagnies et de structures de spectacle vivant.

L'objectif de ce projet est d'assurer et de dynamiser la rencontre entre les besoins des compagnies et les possibilités des lieux indépendants disposant d'espace(s) de répétitions. Cette initiative qui se déroule en été, prend le relais des Plateaux solidaires qui fonctionnent durant le reste de l'année.

Elle a permis à 28 équipes de travailler durant l'été 2011 dans 5 lieux.

Le soutien à l'organisation collective

En 2011, Arcadi a suivi et accompagné plus particulièrement le processus de travail et de réflexion menées par 2 équipes quant à leur mode d'organisation et de fonctionnement.

Une fédération de compagnies : La Frithe

Dans le cadre d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA), Fahrenheit 451 et le Crik, 2 compagnies implantées dans le Val-d'Oise, ont mené un travail de réflexion autour du projet de création d'une entité mutualisée.

À la suite du diagnostic effectué par Prisme 95, la mission d'ingénierie a été confiée à Artitud. En complément de cette mission, le Cabinet Delsol a apporté un appui sur la dimension juridique, lequel a été pris en charge financièrement par Arcadi. Le fruit de leur réflexion a donné lieu à la création d'une fédération de compagnies dénommée La Frithe.

En s'appuyant sur leur démarche de mutualisation, Arcadi et Raviv ont proposé un temps d'échanges et de réflexion sur la question de la mutualisation dans le secteur culturel le 28 septembre au Théâtre de l'Aquarium.

Cette rencontre, organisée en partenariat avec Opale/CNAR Culture et l'Atelier, deux structures également très actives dans la réflexion et l'accompagnement en matière de nouvelles formes d'organisation, s'est inscrite dans une logique de partage d'expériences et de savoirs. Plus de 90 personnes ont participé à cette rencontre.

La Plateforme Rouages

Les DLA de Paris, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, respectivement l'Addel, Hauts-de-Seine Initiative et l'ADIL BGE, ont réalisé le diagnostic du projet de mutualisation de 3 équipes artistiques : New European Opera, la Compagnie du Cabinet Vétérinaire et Opéra 3.

Suite à leurs diagnostics, les trois DLA et Arcadi ont décidé de mutualiser leurs moyens pour accompagner ce projet et supporter le coût de l'ingénierie collective sur laquelle Chantier Mobelee a été missionnée.

L'intervention d'Arcadi a porté spécifiquement sur le financement du cadrage juridique et organisationnel de la mutualisation.

À l'issue de cette mission, les 3 équipes ont décidé de créer une plateforme de services Rouages dans une logique de démarche-projet, sous forme de SCIC.

ARTS DE LA SCÈNE



En introduction à la présentation des indicateurs de l'action du Pôle arts de la scène liés à ses missions d'aide en production, diffusion et action artistique dans les domaines de la chanson, la danse, l'opéra et le théâtre, voici quelques axes importants de son action en 2011, en particulier sur des axes transversaux au sein du pôle :

Une mise en cohérence et en visibilité plus forte des aides à la diffusion pour affiner la relation de travail avec les diffuseurs, au bénéfice des équipes artistiques et de la diffusion de leurs spectacles

L'un des points forts de l'action d'Arcadi se situe au niveau de l'articulation des aides entre elles. En effet, tout spectacle aidé en production peut bénéficier d'une aide à la diffusion sous réserve de quelques critères préalables, voire d'une aide à l'action artistique.

Une autre des singularités de l'action d'Arcadi est d'être un partenaire tant pour les équipes artistiques, qui sont bénéficiaires de nos aides, que des directeurs de lieux de diffusion franciliens.

Pour que les équipes artistiques puissent au mieux bénéficier de ce positionnement, il fallait davantage les mettre en visibilité auprès des diffuseurs. À cet effet, nous avons travaillé à une mise en cohérence de nos dispositifs, dans une approche commune des lieux de diffusion.

Par ailleurs, plus de 115 programmeurs d'Île-de-France ont été présents à la rencontre du 2 décembre 2011, visant à leur présenter les projets aidés en 2011 (voir p. 46).

Le pôle a également souhaité sensibiliser davantage les équipes soutenues par Arcadi à la manière dont ils pouvaient s'emparer de l'aide à la diffusion pour prolonger la durée de vie de leurs spectacles, par le biais de réunions collectives ou de rendez-vous plus personnalisés.

Les temps forts comme leviers pour l'aide à la diffusion et outils de coopération

Pour renforcer l'impact de l'aide à la diffusion, Arcadi peut également être organisateur ou co-organisateur de manifestations : Hors Saison pour la danse, Si bien qu'un soir... pour la chanson ou Une semaine en compagnie pour le théâtre.

Ces manifestations tendent à répondre aux spécificités des disciplines et équipes artistiques quant à leur difficulté à présenter leurs œuvres à des professionnels. Elles sont un rouage essentiel dans l'accompagnement des équipes. Elles sont organisées en partenariat, avec une attention particulière portée aux conditions d'accueil et de répétition.

Les dispositifs classiques de l'aide en diffusion d'Arcadi peuvent être complétés et renforcés par d'autres dispositifs de coopération territoriale comme Multiprise pour la chanson ou la Charte de diffusion interrégionale.

Une relation privilégiée aux porteurs de projet

Depuis septembre 2011, l'organisation stabilisée de l'équipe du Pôle arts de la scène permet de renforcer cette exigence et d'engager un travail plus approfondi sur ses manières de faire.

En 2011, l'équipe du Pôle arts de la scène a vu plus de 950 spectacles et reçu 600 équipes en rendez-vous.

CHANSON

Budget réalisé	2009	2010	2011
Production	149 975	164 100	131 340
Diffusion	18 484	34 372	32 733
Action artistique	37 659	26 546	46 953
Manifestation	33 864	3 962	20 924
Total	239 982	228 980	231 950

Le service chanson continue d'aider la production en facilitant la création de nouveaux projets d'artistes dans des lieux franciliens.

Un effort soutenu est consenti pour aider à la diffusion de ces projets en permettant aux lieux de minimiser les risques de faible retour sur la billetterie. Tout au long de l'année a été menée une réflexion sur cette aide pour la simplifier, tant dans la demande que dans la détermination de son montant. L'action artistique liée à ces diffusions est un moyen de sensibiliser le public à une esthétique que les lieux n'ont pas toujours l'habitude d'exposer ; cette aide favorise des actions sur la durée.

Cette année, dans l'objectif d'une meilleure connaissance des artistes et spectacles aidés, le service chanson a développé des temps de visibilité consistant en des soirées mensuelles dans 2 lieux parisiens. 16 artistes de styles et de notoriétés divers ont ainsi pu être présentés aux professionnels comme au public.

Un premier dispositif de coopération territoriale, initié fin 2010, a également été expérimenté avec le Département de la Seine-Saint-Denis et la salle parisienne des Trois Baudets. Intitulé Multiprise, il a permis à quatre artistes de créer leur spectacle, de pouvoir s'inscrire dans un réseau et de rencontrer plusieurs lieux et de nouveaux publics (voir p. 62).

AIDE À LA PRODUCTION

Afin d'offrir aux œuvres du domaine de la chanson de bonnes conditions de création scénique, Arcadi soutient chaque année environ 20 projets d'artistes encore peu médiatisés, mais témoignant d'une dynamique professionnelle avérée.

L'artiste doit répéter durant au moins cinq jours consécutifs sur le plateau d'un lieu de spectacle francilien, mis à disposition gratuitement. La série de répétitions est suivie d'au moins une représentation achetée par ce lieu. Seuls sont pris en considération les spectacles dont le prix de cession, en tournée, n'excède pas 4 000 € HT.

Les demandes sont étudiées au cours de 3 comités par année, dont les membres extérieurs sont au nombre de 7 (programmateurs, artistes, en charge d'accompagnement d'artistes, etc.).

DEMANDES D'AIDES

Nombre de demandes : 69 (49 en 2010)

Nombre de projets ayant reçus un avis favorable : 21 soit 34 % des demandes effectuées (22 en 2010 soit 41 % des demandes).

Répartition géographique des lieux accueillant les artistes sur des temps de travail

- › Paris : 9 lieux pour 17 demandes / 4 lieux aidés pour 5 projets
- › Seine-et-Marne : 6 lieux pour 9 demandes / 2 lieux aidés pour 2 projets
- › Yvelines : 6 lieux pour 10 demandes / 3 lieux aidés pour 5 projets
- › Essonne : 4 lieux pour 5 demandes / 2 lieux aidés pour 3 projets
- › Hauts-de-Seine : 2 lieux pour 3 demandes / 1 lieu aidé pour 1 projet
- › Seine-Saint-Denis : 9 lieux pour 17 demandes / 3 lieux aidés pour 6 projets
- › Val-de-Marne : 2 lieux pour 4 demandes / 1 lieu aidé pour 2 projets
- › Val-d'Oise : 2 lieux pour 5 demandes / aucun lieu aidé

Répartition géographique des structures porteuses de projet

- › Paris : 25 producteurs, 3 lieux pour 36 demandes / 9 producteurs et 1 lieu aidé pour 11 projets
- › Seine-et-Marne : 1 producteur, 1 lieu pour 2 demandes / aucune structure aidée
- › Yvelines : 2 producteurs pour 2 demandes / aucune structure aidée
- › Essonne : 1 producteur pour 1 demande / 1 producteur aidé pour 1 projet

- › Hauts-de-Seine: 4 producteurs, 1 lieu pour 4 demandes / 1 lieu aidé pour 1 projet
- › Seine-Saint-Denis: 9 producteurs, 1 lieu pour 8 demandes / 1 lieu aidé pour 1 projet
- › Val-de-Marne: 3 producteurs, 1 lieu pour 3 demandes / 1 lieu aidé pour 1 projet
- › Val-d'Oise: 1 lieu pour 3 demandes / aucune structure aidée
- › Autres: 7 producteurs pour 7 demandes / 2 producteurs aidés pour 2 projets

PROJETS AIDÉS

Nombre d'aides: 21 (22 en 2010)

Nombre de lieux concernés: 17, dont 7 projets dans 9 lieux généralistes, 14 projets dans 8 lieux spécialisés musiques actuelles.

3 nouveaux lieux apparaissent parmi les demandeurs; il s'agit de lieux généralistes. Le nombre de lieux spécialisés dans le secteur de la musique reste constant. Les lieux accueillant plusieurs temps de création dans l'année sont exclusivement des lieux spécialisés.

Le nombre de demandes a augmenté de 8%, alors que celui des projets aidés reste identique, tout comme le budget qui y est consacré.

2 projets s'adressent au jeune public.

Répartition géographique des lieux accueillant les artistes sur des temps de travail

- › Paris: 1 (pour 2 projets)
- › Seine-et-Marne: 2 (pour 3 projets)
- › Yvelines: 1
- › Essonne: 3 (pour 4 projets)
- › Hauts-de-Seine: 2
- › Seine-Saint-Denis: 4 (pour 5 projets)
- › Val-de-Marne: 2
- › Val-d'Oise: 2 (pour 3 projets)

Répartition géographique des structures porteuses de projet

- › Paris: 9 producteurs
- › Essonne: 1 producteur
- › Hauts-de-Seine: 1 lieu
- › Seine-Saint-Denis: 3 producteurs
- › Val-de-Marne: 1 lieu
- › Val-d'Oise: 1 lieu
- › Autres: 2 producteurs

Soutiens institutionnels

Ils ne concernent que les projets portés par les lieux, les structures de production bénéficiant plutôt d'aides des sociétés civiles et organismes professionnels (essentiellement CNV, Sacem, Spedidam pour les résidences, et l'Adami pour l'exploitation), rarement sollicités pour ces projets.

Sur les 3 lieux qui portent des projets, 3 bénéficient d'une aide de la Région Île-de-France (Permanence artistique et culturelle), 2 de l'État.

Répartition par genre

Il est difficile de quantifier ces données car il s'agit de groupes. Notons que parmi les « leaders » des groupes, nous comptons 13 femmes et 10 hommes.

Montant moyen de l'aide: 7 090 € (7 618 € en 2010)

Amplitude de l'aide: de 2 940 € à 14 000 € (de 4 000 € à 12 500 € en 2010)

AIDE À LA DIFFUSION

Arcadi peut apporter un soutien aux lieux pour la programmation de spectacles bénéficiant déjà d'une aide à la production ou présentés lors des soirées Hors Pistes et Si bien qu'un soir... Ce soutien est automatique pendant 2 ans. Tout autre projet doit faire l'objet d'une demande qui sera soumise à l'avis des comités. Tout comme pour l'aide à la production, les spectacles concernés sont ceux dont le prix de cession n'excède pas 4 000 € HT.

DEMANDES D'AIDE

Nombre de demandes d'aide: 58

Nombre de représentations aidées: 56 (41 en 2010)

Ces 56 représentations ont concerné 28 artistes et 31 lieux (24 en 2010), dont 16 généralistes et 10 spécialisés. Notons qu'en 2010, les lieux spécialisés étaient plus nombreux que les lieux généralistes. 4 lieux ont programmé une série de 2 à 3 dates par artiste.

Répartition par genre

La proportion s'inverse par rapport à l'aide en production, avec 19 hommes/12 femmes.

Montant moyen de l'aide par date: 661 € (996 € en 2010)

Amplitude de l'aide: de 113 € à 2 162 € (de 148 € à 3 520 € en 2010)

Répartition géographique des lieux ayant fait une demande en 2011

- › Paris: 7 lieux et 2 producteurs, dont 5 lieux et 1 producteur aidés
- › Seine-et-Marne: 1 lieu, aidé
- › Yvelines: 7 lieux, dont 6 aidés
- › Essonne: 4, aidés
- › Hauts-de-Seine: 3, dont 2 aidés
- › Seine-Saint-Denis: 7, dont 6 aidés
- › Val-de-Marne: 2, aidés

Le nombre de représentations aidées est encore en augmentation, peut-être due au fait d'une communication accrue sur les projets (CD compilation, soirées Si bien qu'un soir...). Parmi ces représentations aidées, 9 artistes ont été programmés pour 2 dates au moins.

L'aide à la diffusion est automatique quand il s'agit de projets artistiques déjà aidés en production, les demandes pour ces projets ne sont donc plus examinées en comités. Sur les 56 représentations aidées ayant eu lieu en 2011, 18 ont fait l'objet d'une étude en comités, 8 ont reçu un avis favorable, soit globalement 44% des demandes effectuées pour des spectacles non aidés en production.

PROJETS AIDÉS

Nombre de demandes déposées (comités et hors comité) : 56 (pour 66 représentations pour la période 2011/2012)
Nombre de demandes ayant reçu un avis favorable : 46

Répartition géographique des lieux ayant été soutenus pour des représentations en 2011

- › Paris : 6 et 1 producteur
- › Seine-et-Marne : 1
- › Yvelines : 6
- › Essonne : 4
- › Hauts-de-Seine : 3
- › Seine-Saint-Denis : 8
- › Val-de-Marne : 2
- › Val-d'Oise : 1

Comme précisé en introduction, cette année a été l'occasion d'une réflexion au sein du service sur l'aide à la diffusion, en concertation avec quelques représentants de lieux franciliens et de producteurs, afin de la simplifier et pour que l'intervention ne soit plus calculée sur un déficit mais sur un forfait connu dès la demande. Ces modalités seront pleinement effectives en 2012 et ont été éprouvées en 2011.

AIDE À L'ACTION ARTISTIQUE

Arcadi peut soutenir les lieux pour des actions réalisées avec des artistes en accompagnement de leur programmation, dans le cadre d'une création ou dans un accueil en diffusion. Dans le cas de lieux ne disposant pas d'une structure juridique autonome, la demande peut être portée par le producteur de l'artiste.

Tous les projets sont soumis à l'avis des comités, hormis les actions se déroulant en établissement pénitentiaire, soutenues automatiquement si elles sont menées avec au moins un artiste aidé en production. L'avis repose sur la qualité artistique, l'originalité et la pertinence des actions. Sont prises en compte les actions liées à des spectacles dont le contrat de cession ne dépasse pas 4 000 € HT ; celui-ci est intégré au budget prévisionnel.

Nombre d'aides : 16 (12 en 2010)
Nombre de demandes : 21

Répartition géographique des lieux ayant fait une demande en 2011

- › Paris : 4 (pour 6 projets), dont 2 lieux aidés (pour 2 projets)
- › Seine-et-Marne : 2, dont 1 lieu aidé
- › Yvelines : 4, dont 3 lieux aidés
- › Seine-Saint-Denis : 5, tous aidés
- › Val-de-Marne : 2 (pour 3 projets), tous 2 lieux aidés (pour 3 projets)
- › Val-d'Oise : 1, aidé

Ces 16 projets ont eu lieu sur 13 sites, dont 7 généralistes et 6 spécialisés, et ont concerné 17 artistes ; l'un d'eux a réalisé des actions en milieu pénitentiaire.

Répartition par genre

Les hommes sont très largement représentés, avec 12 hommes/5 femmes

Montant moyen de l'aide : 2 861 € (2 216 € en 2010)

Amplitude de l'aide : de 821 € à 5 400 €

Répartition géographique des lieux où se sont déroulées les actions soutenues

- › Paris : 3
- › Yvelines : 3, dont le centre pénitentiaire de Bois d'Arcy
- › Seine-Saint-Denis : 4
- › Val-de-Marne : 1 (pour 3 projets)
- › Val-d'Oise : 1 (pour 2 projets)

Le nombre de demandes et de projets aidés a augmenté de 25% et concernent des lieux coutumiers de la programmation chanson. Ces actions sont très souvent liées à un travail de création dans le lieu initiateur de ces actions. La quasi-totalité de ces lieux pratique l'accueil régulier d'artistes en résidence.

TEMPS FORT : SI BIEN QU'UN SOIR...

Afin de faire mieux faire connaître les projets du domaine de la chanson, notamment aux lieux généralistes pour qui cette esthétique peut être mal connue et peu développée, le service chanson présente chaque mois 1 ou 2 artistes sur scène, à Paris, alternativement au Sentier des Halles et à La Loge. Ces lieux permettent, grâce à leur jauge, une proximité entre l'artiste et le public.

Au cours de l'année 2011, les artistes suivants ont été programmés

- › à La Loge : Katel, Jean Guidoni, Maud Lübeck, Nesles, Ignatus, Marjolaine a.k.a. Karrl, Monsieur Lune ;
- › au Sentier des Halles : Askehoug, Ben Mazué, Presque Oui, Claire Lise, L, Braka Elephants Quartet, Sarah Olivier, David Lafore ;
- › une date hors de Paris a été organisée à L'Usine à Chapeaux de Rambouillet (78) avec Ben Mazué.

Ces soirées sont maintenant repérées ; leur fréquence entraîne une forte sollicitation des programmeurs tout au long de l'année. Leur présence n'est donc pas régulière.

L'apport du service chanson d'Arcadi pour ces soirées s'est élevé en 2011 à 21 406 €.

Fréquentation

598 personnes ont assisté à 11 soirées, dont 174 payants et 113 professionnels invités.

Pour un budget équivalent à celui de 2010, l'activité du service chanson a augmenté ainsi que le nombre de projets aidés ; de nouvelles collaborations, internes et externes, et de nouveaux partenariats se sont initiés, pour se développer en 2012 et continuer à faire évoluer les aides et les actions du service, afin de tenter de répondre au mieux aux problématiques des lieux, des artistes et de leurs producteurs.

DANSE

Budget réalisé	2009	2010	2011
Production	179 000	117 000	150 749
Diffusion	222 235	255 317	193 510
Manifestation	163 307	174 420	179 564
Action artistique	68 441	58 368	43 776
Total	632 983	605 105	567 599

Concernant l'activité liée aux principales missions d'aides à la production, à la diffusion et à l'action artistique, celle-ci a suivi son cours, avec une attention particulière concernant la « veille artistique », correspondant principalement aux demandes de rendez-vous des équipes artistiques et des lieux de diffusion, et au repérage des compagnies (spectacles). Le service a également été présent sur différents temps forts chorégraphiques nationaux, permettant d'autres rencontres artistiques et professionnelles.

Un travail portant sur des outils de suivi a été mené et est encore en cours, en vue de leur adaptabilité et évolution en lien avec le fonctionnement du service. Comme chaque année, une partie du comité artistique a été renouvelée, invitant de nouveaux professionnels (4 sur 7) à participer aux échanges artistiques en vue des choix à effectuer.

Suite aux comités artistiques, le service danse a entamé une réflexion sur l'aide à la diffusion, ses critères et ses modalités. Celle-ci est encore en cours et devrait être finalisée au cours de l'année 2012.

Le service a également veillé à travailler de manière plus transverse au sein de l'établissement, notamment par diverses collaborations et échanges avec le Pôle ressources, et en s'inscrivant dans les différents chantiers de réflexion interne au Pôle arts de la scène.

Par ailleurs, on note une présence moins conséquente sur le « terrain » dans le cadre du suivi des actions artistiques et de la co-diffusion. Une attention particulière sera portée en 2012 à ce suivi, qui nous semble important à maintenir.

AIDE À LA PRODUCTION

DEMANDES D'AIDES

Nombre de demandes d'aide : 79 (67 en 2010)

Répartition géographique

- › 54 compagnies sont implantées en Île-de-France (Paris : 30, Seine-Saint-Denis : 8, Essonne : 5, Hauts-de-Seine : 4, Val-de-Marne : 5, Seine-et-Marne : 1, Yvelines : 1)
- › 20 compagnies nationales
- › 5 compagnies internationales

Nombre de projets ayant reçu une réponse favorable : 10

Répartition géographique

- › 7 compagnies sont implantées en Île-de-France (Paris : 4, Seine-Saint-Denis : 1, Hauts-de-Seine : 1, Val-de-Marne : 1)
- › 2 compagnies nationales
- › 1 compagnie internationale

Le volume de projets aidés en rapport avec le nombre de demandes est de 12,65%.

PROJETS AIDÉS

Les projets aidés en 2011 ont été créés en 2011 ; l'aide à la production nécessite au préalable que le projet s'appuie sur l'engagement d'un coproducteur (Île-de-France, national ou international). Pour les compagnies non-implantées en Île-de-France, il est impératif qu'au moins un programmeur d'Île-de-France ait formalisé son intérêt.

Les projets retenus en production reçoivent un apport financier, qui est prolongé par un soutien à la diffusion en Île-de-France d'une durée de 2 saisons.



Nombre d'aides : 9 spectacles de 9 compagnies (12 en 2010)

Typologie des porteurs de projets

D'après le budget annuel des compagnies (année 2009) transmis au moment des dépôts des demandes et selon leur budget prévisionnel de production, nous pouvons renseigner les éléments suivants :

- › 2 compagnies Pro1 (budget inférieur à 50k€)
- › 4 compagnies Pro2 (budget entre 50 et 150k€)
- › 3 compagnies Pro3 (budget entre 150 et 500k€)

Sur ces 9 compagnies, 4 compagnies bénéficient de l'aide à la compagnie de la DRAC dont elles dépendent et 4 compagnies bénéficient de l'aide au projet.

1 compagnie bénéficiant de l'aide à la compagnie bénéficie également d'une aide au fonctionnement du Conseil général sur son territoire d'implantation (94) ; une autre compagnie bénéficiant aussi de l'aide à la compagnie est aidée par la Ville et le Conseil régional sur son territoire d'implantation (34).

Aucune ne bénéficie de la PAC.

Répartition géographique

6 compagnies implantées en Île-de-France, selon le siège social déclaré au moment du dépôt de leur demande (par département = 75 : 4, 93 : 1, 94 : 1) et 3 compagnies nationales

Répartition par genre des chorégraphes

3 femmes /6 hommes

Moyenne des budgets de production : 127 441 € (91 680 € en 2010), avec une amplitude de 78 000 € à 280 000 €.

Moyenne de l'aide : 14 222 € par projet

Ces projets ont été aidés en moyenne à hauteur de 11,7 % (17 % en 2010), pour un montant total de 128 000 €.

Amplitude de l'aide : de 9 000 € à 22 000 € par projet.

Le service a souhaité garder une réserve budgétaire au vu du contexte économique du secteur. Par conséquent, le nombre de projets aidés en production en 2011 est inférieur à celui de 2010.

La répartition budgétaire sur les projets aidés a permis d'augmenter légèrement le montant de l'apport moyen (14 222 € par projet en 2011, 13 500 € par projet en 2010).

AIDE À LA DIFFUSION

Les œuvres éligibles sont des créations ou des reprises. Les projets retenus sont proposés en tournée aux structures de diffusion en Île-de-France, Arcadi apportant un soutien financier pour faciliter leur accueil. Cet apport est effectif une fois que les lieux ont formalisé leur intérêt à diffuser une ou plusieurs des propositions au cours de la saison.

DEMANDES D'AIDES

Nombre de demandes reçues : 72 (39 en 2010).

Répartition géographique

- › 28 porteurs de projet sont implantés en Île-de-France (Paris : 20, Seine-Saint-Denis : 3, Essonne : 2, Hauts-de-Seine : 2, Seine-et-Marne : 1)
- › 36 projets nationaux
- › 8 projets internationaux

Nombre de projets ayant reçu une réponse favorable : 12

Répartition géographique

- › 1 compagnie est implantée en Île-de-France (93)
- › 6 compagnies nationales
- › 5 compagnies internationales

Le volume de projets aidés, en rapport avec le nombre de demandes, est de 16,6 %.

On constate une nette évolution du nombre de demandes d'aide, certaines compagnies ayant parfois déposé plusieurs demandes pour différents projets. Une grande part de ces demandes était des premières demandes ; les porteurs de projet n'ont pas toujours accompagné leur demande d'une prise de contact directe avec le service danse.

PROJETS AIDÉS

Il convient de préciser que les projets aidés en diffusion sur l'année 2011 ont fait l'objet d'une demande d'aide en 2010. Certains d'entre eux correspondent à des aides en production initialement, les projets aidés en production étant automatiquement aidés à la diffusion, pour une période de 2 saisons.

Nombre de spectacles aidés : 34 (28 compagnies), pour un total de 108 représentations dans 31 lieux différents en Île-de-France.

Typologie économique des porteurs de projets

- › 7 compagnies Pro1 (budget inférieur à 50 k€)
- › 12 compagnies Pro2 (budget entre 50 et 150 k€)
- › 7 compagnies Pro3 (budget entre 150 et 500 k€)

Il manque à cette typologie 2 porteurs de projet, pour lesquels nous n'avons pas les informations nécessaires.

Soutiens institutionnels

Sur ces 26 compagnies, 9 ont bénéficié d'une aide au projet de la DRAC, 7 d'une aide à la compagnie, 3 sont des compagnies conventionnées.

3 compagnies bénéficient également d'un soutien de leur Ville, de leur Département et de leur Région. 1 compagnie, implantée à Montréal bénéficie d'une aide du Conseil des Arts du Québec.

Répartition par genre

7 femmes/20 hommes. 1 compagnie est dirigée par 1 homme et 1 femme.

Répartition géographique des compagnies

- › 19 compagnies sont implantées en Île-de-France (Paris: 13, Seine-Saint-Denis: 3, Essonne: 1, Hauts-de-Seine:1, Val-de-Marne: 1)
- › 8 compagnies nationales
- › 3 compagnies internationales

Répartition géographique des 31 lieux de diffusion concernés

- › 5 lieux à Paris (10 en 2010, 7 en 2009)
- › 7 lieux dans le 93 (8 en 2010, 11 en 2009)
- › 6 lieux dans le 95 (6 en 2010, 2 en 2009)
- › 5 lieux dans le 92 (8 en 2010, 7 en 2009)
- › 5 lieux dans le 78 (5 en 2010, 5 en 2009)
- › 2 lieux dans le 91 (4 en 2010, 3 en 2009)
- › 1 lieu dans le 94 (7 en 2010, 6 en 2009)
- aucun lieu dans le 77 (2 en 2010, 2 en 2009)

Montant moyen de l'aide: 2 109,69 €

Amplitude de l'aide: de 500 € à 15 285 € par représentation.

On constate une baisse du nombre de représentations et de lieux: 108 représentations dans 31 lieux en 2011 (149 représentations dans 50 lieux en 2010). Cela s'explique notamment par une baisse importante du nombre de séries, les représentations uniques étant majoritaires dans le cadre de la diffusion danse.

Le nombre moyen de diffusions par compagnie est également à la baisse (2,96 en 2011 ; 4,3 en 2010). Plusieurs projets d'envergure, pour des jauges plus importantes donc, étaient proposés en diffusion ; il semblait budgétairement difficile pour les lieux d'accueillir plusieurs représentations de ces projets, ce qui explique une diffusion un peu moins conséquente.

Néanmoins, l'aide d'Arcadi a permis à 3 compagnies de pouvoir diffuser différentes pièces de leur répertoire (petites et moyennes formes), offrant ainsi une visibilité dans différents lieux en Île-de-France.

AIDE À L'ACTION ARTISTIQUE

Arcadi apporte son appui à la mise en place d'actions artistiques autour des œuvres soutenues en diffusion, mais aussi autour de projets plus spécifiques permettant la rencontre de la danse contemporaine et des publics à l'échelle du territoire francilien.

La décision de soutien repose sur la pertinence globale du projet, à savoir le caractère original et innovant de l'action ainsi que sa capacité d'implantation sur le territoire.

Ces projets peuvent émaner d'une compagnie ou d'un lieu de diffusion.

DEMANDES D'AIDES HORS DIFFUSION

Cette partie traite uniquement des demandes pour les projets dits « hors diffusion » (ne concernant pas les spectacles aidés en diffusion).

Les porteurs de projets (dans ce cadre, compagnie ou lieu) peuvent adresser à Arcadi une demande, au moyen d'un formulaire de demande d'aide destiné au seul traitement de ces actions artistiques dites « hors diffusion ».

Nombre de demandes d'aide: 12, par 6 compagnies et 6 lieux implanté(e)s en Île-de-France

Répartition géographique

- › Paris: 6
- › Seine-Saint-Denis: 4
- › Essonne: 2

Nombre d'avis favorables reçus: 9 ont reçu un avis favorable 75 % des demandes ont été satisfaites.

PROJETS AIDÉS

Nombre d'aides: 37 projets d'actions artistiques (50 en 2010), portés par 12 compagnies.

Répartition géographique des lieux

- › Seine-Saint-Denis: 3
- › Hauts-de-Seine: 2
- › Val-d'Oise: 2
- › Val-de-Marne: 1
- › Essonne: 1
- › Seine-et-Marne: 1
- › Paris: 1

Typologie des projets

9 compagnies (dont les spectacles sont aidés à la diffusion), avec 30 projets d'actions artistiques ont été aidées dans 10 lieux

Montant moyen de l'aide: 511 €



1 action a été réalisée, en partenariat avec le rectorat de Créteil, avec une compagnie aidée à la diffusion : il s'agit d'un stage « Plan académique de formation », à l'attention d'enseignants du second degré (collèges et lycées), au Théâtre Louis Aragon à Tremblay-en-France (93). Ce stage a été mené par le chorégraphe Herman Diephuis, accompagné de Dalila Khatir, interprète.

6 projets (pour 2 compagnies et 4 structures autres) d'actions artistiques dites « hors diffusion » (actions artistiques innovantes et de territoire) ont été aidés en 2011, dans 6 lieux différents.

Répartition géographique des porteurs de projets en Île-de-France

> Seine-Saint-Denis : 3

> Paris : 3

Montant moyen de l'aide : 2 685,68 €

Amplitude de l'aide : de 1 292 € à 6 596,10 €.

Pourcentage moyen de l'aide d'Arcadi au regard du budget global des projets : 13,6 %.

Si on constate une légère baisse concernant le nombre de projets d'actions artistiques dits « hors diffusion » aidés en 2011 (6 en 2011, 10 en 2010), cela ne rend pas compte du volume même de ces actions, en terme de nombre d'heures comme de public touché. Certains projets, présentés ici en une seule entité représente jusqu'à 5 actions différentes, avec plusieurs groupes de publics.

AUTRES ACTIONS

RENCONTRES RP

Initiées en 2007 par le service danse, autour du fil conducteur « Comment parler de la danse » et coordonnées par Marie Glon (rédactrice en chef de la revue *Repères, cahier de danse*, publiée par le CDC du Val-de-Marne), ces rencontres proposent de mener une réflexion collective autour d'interventions thématiques de professionnels du secteur.

L'objectif est, par ce biais, d'intensifier une dynamique de développement des publics pour la danse sur le territoire francilien, et ainsi de faciliter à tous l'accès à une œuvre chorégraphique. Ces rencontres s'adressent à toute personne en lien avec les publics dans les lieux de diffusion culturels d'Île-de-France.

5 rencontres ont eu lieu en 2011, proposant d'aborder les thématiques suivantes : *Des outils pour une culture chorégraphique*, intervention de Marie Glon, *Qu'est-ce qu'un spectacle de danse ? (à partir du cas d'Isadora Duncan)* intervention de Laetitia Doat (doctorante et ATER au département danse de l'université Paris 8), *Rencontre avec Laurent Perrier, création sonore et aventures chorégraphiques* (collaborateur artistique d'Alban Richard, entre autres), *Des outils pour une culture chorégraphique (2)*, interventions de Marie Glon, en coordination avec Delphine Martincourt, chargée des ressources documentaires à Arcadi et *Le Réseau relations publiques du Languedoc Roussillon, ou comment confronter de manière dédramatisée des pratiques professionnelles de médiation culturelle*, avec interventions de Fanny Delmas - CCN de Montpellier, responsable de la médiation, des actions culturelles et de l'accueil, coordinatrice du réseau RP et Valérie Picq, responsable des relations publiques au Domaine d'O à Montpellier.

HORS SAISON, LE RENDEZ-VOUS DANSE D'ARCADI

La sixième édition de la manifestation a eu lieu du 10 au 16 février 2011, dans 4 théâtres partenaires et co-réalisateurs de la manifestation : le Théâtre de la Cité Internationale, la Ferme du Buisson – Scène nationale de Marne-la-Vallée, le Théâtre de Vanves – Scène conventionnée pour la danse et la Ménagerie de Verre.

La signature « Hors Saison, le rendez-vous danse d'Arcadi » marque l'identité même de la manifestation : au delà d'un énième festival de danse, sa vocation est plus large, en interaction directe avec un processus d'aide aux compagnies chorégraphiques, opérant sur toute une saison sur le territoire de l'Île-de-France.

L'objectif premier de ces aides (production, diffusion et action artistique) est de soutenir la présence de la danse contemporaine en Île-de-France.

Chaque année en février, Hors Saison est un espace de découverte des formes et déclinaisons multiples de l'art chorégraphique, artistes émergents et plus reconnus, français ou d'autres horizons.

En priorité destiné à des diffuseurs franciliens, l'événement Hors Saison rassemble les programmeurs de toute la France, et compte également quelques fidèles au niveau international.

Ce rendez-vous saisonnier, aujourd'hui identifié par tous, est bien inscrit dans les agendas des professionnels comme du public.

Partenariats spécifiques de l'édition 2011

L'Onda (Office nationale de diffusion artistique) organisait également les Rencontres danse, les 10 et 11 février, à la Gaîté Lyrique, en lien avec Hors Saison.

Cette rencontre réunit pendant 2 jours des programmeurs français et étrangers spécialistes du champ chorégraphique ou responsable de programmations pluridisciplinaires. À cette occasion, des échanges sont organisés afin d'évoquer des projets artistiques, à partir de spectacles vus ou à voir au cours de la saison.

Cette année, l'Onda proposait également aux programmeurs de rencontrer des artistes, pendant une demi-journée, avec une présentation de leurs univers artistiques et de leurs parcours.

Cette collaboration entre l'Onda et Arcadi permet aux professionnels présents à la rencontre danse de compléter leur journée par des parcours de spectacles en soirée. Pour Arcadi, cela permet de mobiliser davantage de professionnels (nationaux et internationaux) pendant la durée de la manifestation.

Journée d'étude « la voix du danseur dans tous ses états », dimanche 13 février 2011

Initiative de Dominique Dupuy, conçue avec le concours de Claude Sorin en partenariat avec l'INA et co-réalisée par Arcadi (Pôle ressources et service danse), Micadanses et le Théâtre de la Cité internationale, cette journée avait pour objectif d'évoquer la parole de danseurs et son traitement dans la transmission, la création, la mémoire, la recherche, l'écriture, etc.

Cette rencontre venait clore un premier parcours débuté à l'automne 2010 à Micadanses, qui consistait en des studios d'écoute, réunissant des groupes de personnes autour de l'audition commune de documents sonores, préalablement recueillis par l'INA et choisis par Claude Sorin.

Chiffres repères

- › 16 compagnies étaient présentées dont 7 compagnies dans le cadre de la Nuit Curieuse proposée à la Ferme du Buisson
 - › 12 chorégraphes français(es), dont 7 francilien(nes) et 4 étranger(es) programmé(e)s
- Au total, 21 pièces chorégraphiques étaient visibles à cette occasion.

Fréquentation

L'édition 2011 a réuni au total 3 953 spectateurs, soit un taux de fréquentation de 95,05% (4 476 spectateurs en 2010, avec un taux de remplissage de 82%)

Parmi ces spectateurs, 216 professionnels étaient présents ; on comptabilise dans cette catégorie de « professionnels » les directeurs de lieux et/ou programmeurs, les institutionnels et la presse.

Répartition géographique

- › Professionnels d'Île-de-France : 67
- › Professionnels nationaux : 63
- › Professionnels internationaux : 25
- › Institutionnels : 32
- › Presse : 29

Budget

Le montant global de la manifestation pour Arcadi est de plus de 170 000 € ; il comprend l'achat des spectacles (contrats de cession), la logistique générale de la manifestation et la participation aux frais techniques.

La manifestation continue à mobiliser massivement les professionnels (programmeurs et institutionnels). Nous notons toutefois une baisse du nombre de présents en 2011 (216, 301 en 2010). En effet, l'opération s'est déroulée pour la première fois durant les vacances scolaires et certains professionnels régionaux n'ont pas

suivi cette édition ; par ailleurs, la Rencontre danse organisée par l'Onda, qui se déroule habituellement les lundi et mardi, a eu lieu les jeudi et vendredi. Ainsi, nous avons constaté une déperdition des professionnels les vendredi et samedi durant Hors Saison. Le nombre de professionnels présents en 2010 était particulièrement élevé.

Hors Saison demeure un point d'amorce important dans le processus d'aide à la diffusion mené à Arcadi.

Sur les 16 compagnies présentées durant la manifestation, 9 d'entre elles sont présentes sur les plateaux des théâtres d'Ile-de-France pour la saison 2011/2012, avec au total une vingtaine de représentations.

Si le passage à Hors Saison est une étape incontournable pour attirer l'attention des programmeurs franciliens sur les projets chorégraphiques aidés la saison suivante, c'est également un rendez-vous important pour les programmeurs nationaux, qui permet aux compagnies d'élargir leur réseau régional et national (voire international).

COLLABORATIONS TRANSVERSALES

Réunion à l'attention des compagnies aidées

Elle est proposée, depuis 2 ans, aux compagnies chorégraphiques aidées pour la saison à venir (2011/2013), et est co-organisée par le service danse et le Pôle Ressources (Karen Benarouch, chargée de l'accompagnement et Delphine Martincourt, chargée des ressources documentaires).

Ses objectifs sont les suivants :

- › expliciter (et rappeler) aux compagnies les modalités d'aide du service danse, afin de les aider à s'en emparer au mieux, et cela dans la globalité des actions d'Arcadi, présentées à cette occasion (notamment en terme d'accompagnement et de mutualisation)
- › leur proposer un panorama des lieux de diffusion de la danse en Île-de-France afin d'élargir leur connaissance sur ces réseaux et les conditions d'accueil existantes

Le service danse est également associé aux dispositifs du Tutorat administrateurs compagnies chorégraphiques et au projet Vanves/Arcadi/Cassiopée. Une autre collaboration s'est réalisée avec le Pôle ressources, autour du projet « Les Turbulents » initié par L'Étoile du Nord (voir p. 22).

OPÉRA

Budget réalisé	2009	2010	2011
Production	170 000	179 157	213 500
Diffusion	421 235	325 548	285 914
Action artistique	29 691	32 733	34 379
Total	620 926	537 438	533 793

Le service opéra a pour objectif de favoriser la création de spectacles musicaux mis en scène, faisant appel aux techniques vocales lyriques et d'en favoriser la diffusion sur le territoire francilien.

Les créations soutenues sont de formes, d'esthétiques et de répertoires différents en vue de présenter aux programmeurs franciliens divers spectacles adaptés à leurs lignes artistiques, leurs contraintes techniques et budgétaires. Une attention particulière est portée aux projets innovants, à la recherche et à la composition contemporaine.

Le service accompagne étroitement les compagnies dans la finalisation de leur projet grâce à 3 types d'aides : l'aide à la production, l'aide à la diffusion et l'aide aux actions artistiques.

AIDE À LA PRODUCTION

Cette aide versée aux compagnies renforce les moyens économiques mis en œuvre pour la création d'un projet. Les projets aidés en production reçoivent un soutien en diffusion automatique durant 2 saisons consécutives.

DEMANDES D'AIDE

Nombre d'aides déposées : 28 demandes ont été effectuées durant les sessions d'études d'octobre 2011 (23 demandes en 2010).

Répartition géographique des porteurs de projets

68% des demandes (18 projets) émanent de compagnies franciliennes : Paris (7), Hauts-de-Seine (2), Val-d'Oise (1), Seine-et-Marne (1), Seine-Saint-Denis (1), Essonne (1), Val-de-Marne (5), autres (9)

Nombre de projets ayant reçu un avis favorable

À la suite des comités, 8 projets ont reçu un avis favorable de demande d'aide en production soit un pourcentage de 28,5% de projets aidés (contre 25% en 2010).

Depuis ces comités et la publication du présent document, 1 production a été reportée d'une année civile et 1 autre production a été annulée du fait du désengagement des coproducteurs.

Répartition géographique des porteurs de projets

75% des compagnies aidées sont franciliennes (6 compagnies) : Paris (1), Hauts-de-Seine (1), Val-d'Oise (1), Seine-et-Marne (1), Seine-Saint-Denis (1), Essonne (1), Val-de-Marne (5), autres (2)

PROJETS AIDÉS

Nombre de projets aidés : 9 projets ont reçu une aide en coproduction

Typologie des porteurs de projet

- › 3 projets sont portés par des compagnies subventionnées dont 2 bénéficient d'une convention de Permanence artistique et culturelle (l'une à Paris, l'autre dans le Val-d'Oise)
- › 3 projets sont portés par de jeunes compagnies non subventionnées
- › 1 projet est porté par une scène conventionnée musique bénéficiant d'une convention de Permanence artistique et culturelle (en Seine-Saint-Denis)
- › 1 projet est porté par un théâtre privé
- › 1 projet est porté par un bureau de production artistique

Répartition par genre des porteurs de projet

12 hommes (75%)/5 femmes

Répartition géographique

Paris (3), Hauts-de-Seine (2), Val-d'Oise (2), Seine-et-Marne (1), Seine-Saint-Denis (1)

Nature des projets aidés

Parmi 9 spectacles retenus en coproduction, 5 d'entre eux sont des créations contemporaines faisant appel aux compositeurs d'aujourd'hui sur la base de livrets originaux, 2 d'entre eux sont des réorchestrations originales et les 2 autres des œuvres anciennes très rarement interprétées.

Montant moyen d'une aide: 22 555 € (14 500 € en 2010)
Amplitude des aides: 8 000 à 40 000 €

NB: Un nombre moindre de productions a été soutenu de manière à déployer des parts de coproduction plus importantes (+ 55%) et de consolider les créations.

AIDE À LA DIFFUSION

La force d'Arcadi est le déploiement d'une aide à la diffusion, ou encore aide à la tournabilité, d'un spectacle en Île-de-France. Dans le domaine de l'opéra, cette aide est capitale car elle permet aux œuvres de circuler et de vivre plus longtemps (sur plusieurs saisons). Elle permet aux lieux de diffusion de programmer 2 voire 3 représentations d'un même spectacle, ce qui est très rare dans le domaine lyrique.

Cette aide, versée aux compagnies, représente un pourcentage du prix de vente du spectacle (prix de cession + frais annexes) et vient en déduction du prix d'achat pour le lieu. L'intégration des frais annexes permet une amélioration conséquente de l'accueil des compagnies dans les théâtres.

Les projets aidés en production sont automatiquement aidés sur 2 saisons en diffusion. En revanche, les compagnies peuvent faire une demande d'aide en diffusion seule. Cette aide portera alors sur une seule saison.

DEMANDES D'AIDES

Nombre de demandes: 9 (sessions de travail d'octobre 2011). En 2010, 8 demandes avaient été déposées.

Nombre de projets ayant reçus un avis favorable: 5 (55 % des demandes contre 25 % en 2010)

Répartition géographique des porteurs de projet

Parmi les 9 projets ayant fait une demande d'aide en diffusion en 2011, 6 demandes émanent de porteurs de projets franciliens: Paris (3), Hauts-de-Seine (2), Essonne (3), autres (3)

Parmi les 5 projets ayant reçus un avis favorable, 2 émanent d'une compagnie francilienne: Paris et Hauts-de-Seine.

PROJETS AIDÉS

Nombre d'aides attribuées: 15 spectacles d'opéra ont tourné en Île-de-France en 2011, comptabilisant 73 représentations dans 36 théâtres.

Répartition par genre des porteurs de projet

15 hommes/10 femmes.

Répartition géographique des théâtres partenaires de la diffusion lyrique

36 théâtres ont accueilli 15 productions (contre 37 théâtres pour 18 productions en 2010). Ces théâtres sont répartis comme suit: Paris (3), Hauts-de-Seine (4), Val-d'Oise (5), Seine-et-Marne (4), Seine-Saint-Denis (5), Essonne (3), Yvelines (6), Val-de-Marne (6)

Montant moyen de l'aide par représentation: 3 916 € (7 570 € en 2010)

Amplitude des aides par lieu (pouvant inclure plusieurs représentations): 1 369 € à 26 375 €

D'année en année, le nombre de théâtres partenaires du service opéra est constant.

AIDE À L'ACTION ARTISTIQUE

Les actions artistiques contribuent à la sensibilisation et au développement des publics en soutenant le travail initié par les équipes artistiques et les structures de diffusion.

Cette aide est apportée à des spectacles aidés en production et/ou en diffusion par Arcadi ou en soutien à des projets d'actions artistiques non-aidés.

Ce dispositif d'aide (hors spectacles aidés en diffusion) a été expérimenté pour la première fois en 2011. Il permet de soutenir des projets d'actions artistiques innovants, visant des publics qui n'iraient pas naturellement voir des spectacles d'opéra, pour des projets portés par des compagnies lyriques rayonnant sur un territoire et mettant en place des actions sur le long terme.

Ces actions doivent, dans tous les cas, être en lien avec une représentation dans un théâtre partenaire d'Île-de-France.

PROJETS AIDÉS

10 spectacles d'opéras ont fait l'objet de 14 actions artistiques dans 13 théâtres d'Île-de-France:

- > 9 projets ont été adossés à une diffusion
- > 1 projet s'est déroulé hors spectacle aidé
- > 1 « Opéra au Lycée » s'est déroulé en partenariat avec le rectorat de Créteil et le théâtre de Cachan

Répartition géographique des théâtres partenaires des actions artistiques

Hauts-de-Seine (1), Val-d'Oise (3), Seine-et-Marne (1), Seine-Saint-Denis (4), Essonne (1), Yvelines (2), Val-de-Marne (1)

Montant moyen des aides: 1 955 € (1 870 € en 2010)

Amplitude des aides: 186 € à 11 960 €



Avec un budget global maintenu, le service opéra a modifié la répartition de ses aides en fonction de la demande des compagnies et des besoins des productions.

Faisant apparaître une fragilité dans la constitution des coproductions (en illustre l'annulation cette année de deux productions comme expliqué ci-dessus), le service opéra a souhaité renforcer son aide en production (+ 19%).

Le service a également ouvert, en 2011, la possibilité à des compagnies lyriques franciliennes menant des activités significatives en terme de sensibilisation des publics de faire une demande d'aide alors même que les projets de spectacle n'ont pas été retenus en comité.

Par cette action, Arcadi souhaite soutenir indirectement les compagnies lyriques ou les théâtres partenaires franciliens effectuant un travail remarquable en terme de formation et d'élargissement des publics, ce qui s'avère indispensable dans le domaine de l'opéra.

THÉÂTRE

Budget réalisé	2009	2010	2011
Production	502 884	474 800	486 250
Diffusion	207 023	171 052	194 325
Action artistique	58 034	81 760	23 523
Manifestation		36 789	60 292
Total	767 941	764 401	764 390

« Être au plus proche des acteurs franciliens » pourrait être la thématique de ce bilan d'activité du service théâtre pour l'année 2011 ; en effet, même si les missions et actions l'ont toujours impliqué, Arcadi a renforcé cet axe au sein du service théâtre concernant les compagnies et des lieux.

Concernant les compagnies, des rencontres ont été organisées pour celles qui bénéficient d'une aide à la production ou à la reprise. Ces réunions (au nombre de 3 dans l'année) ont pour objectif de rappeler les missions et actions d'Arcadi avec un focus particulier sur le service théâtre, mais aussi sur le Pôle ressources, et permettent ainsi de préciser l'étendue du soutien d'Arcadi.

Elles offrent également aux équipes présentes la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur des problématiques qui leur sont communes. Ces temps et lieux de croisement s'avèrent assez rares dans leurs activités de compagnies et toutes ont fait un retour très positif sur cette initiative.

Concernant les lieux, la mise en place de l'aide à la diffusion des projets aidés à la création la saison précédente a été précisée et affirmée. Ce dispositif, très proche de ceux à l'œuvre au sein des services danse et opéra, permet de recréer du lien entre le service théâtre et les nombreux théâtres de ville franciliens. En effet, en échangeant avec eux sur leur demande de soutien, Arcadi est en mesure d'appréhender plus précisément leur réalité et peut les soutenir dans certaines prises de risques artistiques et/ou économiques vis-à-vis de leurs conseils d'administration ou tutelles municipales.

De plus, avec la création de l'événement Une semaine en compagnie, en collaboration avec le Théâtre Gérard Philipe-CDN de Saint-Denis, La Maison des métallos et le Collectif 12, Arcadi a l'ambition de répondre à une véritable attente tant de la part des lieux que des compagnies : favoriser la rencontre entre programmeurs et équipes artistiques peu repérées. La possibilité de voir plusieurs spectacles dans une même soirée est un atout majeur dans la fréquentation de cet événement.

Enfin, la précision des axes de collaboration avec le Pôle ressources a permis de tirer le meilleur parti de l'évidente complémentarité des interventions de chacun. Ainsi, les pôles échangent régulièrement, communiquent sur les équipes méritant une attention particulière et travaillent ensemble à la sélection d'équipes bénéficiaires de dispositifs tels que le Tutorat administrateurs compagnies théâtrales.

AIDE À LA PRODUCTION

Pour rappel, cette aide très identifiée par les équipes artistiques a l'ambition de soutenir la création théâtrale contemporaine. La recevabilité des demandes est conditionnée à la certitude d'une exploitation longue en Île-de-France. 2 phases d'instruction (une première phase artistique et une seconde phase sur des aspects de structuration d'équipe et de rayonnement sur le territoire francilien) permettent de faire des choix avec le souci réel de veiller à une pluralité dans la nature des projets soutenus et à la pertinence de l'apport d'Arcadi.

DEMANDE D'AIDES

Nombre d'aides : 144 demandes reçues en deux temps (34 lors de la première session de décembre 2010 et 110 lors de celle d'avril 2011)

Répartition géographique des sièges sociaux des structures porteuses de projet (2 sessions confondues)

Paris (64), Seine-et-Marne (4), Yvelines (4), Essonne (3), Hauts-de-Seine (10), Seine-Saint-Denis (16), Val-de-Marne (11), Val-d'Oise (4), autres (24)

Montant moyen de l'aide : 14 404 €.

Amplitude de l'aide : de 6 500 € à 20 000 €.

33 projets ont bénéficié d'une aide d'Arcadi, soit 22,9 % des demandes.

Répartition géographique des sièges sociaux des structures aidées (2 sessions confondues)

Paris (19), Seine-et-Marne (1), Essonne (1), Hauts-de-Seine (1), Seine-Saint-Denis (2), Val-de-Marne (2), Val-d'Oise (1), autres (6)

PROJETS AIDÉS

Nombre d'aides : 31

Typologie économique des porteurs de projet

- › 11 dans la catégorie Pro1 (budget inférieur à 50 k€)
- › 7 dans la catégorie Pro2 (budget compris entre 50 et 150 k€)
- › 7 dans la catégorie Pro3 (budget compris entre 150 et 500 k€)
- › 6 équipes n'ont pas communiqué cette information ; pour la plupart d'entre elles, leur récent démarrage d'activité ne leur permettait pas de s'appuyer sur des chiffres liés à l'activité de l'année antérieure

Soutiens institutionnels

Parmi ces 31 projets :

- › 12 sont portés par des équipes bénéficiant également d'un soutien de la Drac (5 par le biais d'un conventionnement et 7 par le biais d'une aide au projet)
- › 3 sont portés par des équipes bénéficiant d'une permanence artistique et culturelle de la Région Île-de-France
- › 2 sont portés par des équipes bénéficiant d'un soutien de la Drac (conventionnement ou aide au projet) et d'une permanence artistique et culturelle de la Région Île-de-France

Répartition par genre des metteur(e)s en scène

20 hommes / 20 femmes

Le total est supérieur au nombre de projets car certains d'entre eux sont mis en scène collectivement.

Répartition géographique des sièges sociaux des structures porteuses des projets

Paris (16), Seine-et-Marne (2), Essonne (1), Hauts-de-Seine (3), Seine-Saint-Denis (4), Val-de-Marne (2), Val-d'Oise (1), autres (2)

Montant moyen de l'aide : 14 193 €

Amplitude de l'aide : de 6 500 à 24 000 €.

Montant total engagé : 440 000 €

Pour la deuxième année, le service a ouvert aux compagnies la possibilité de solliciter Arcadi très en amont du montage de leur production. Nous constatons que l'information a bien circulé puisque le nombre de demandes reçues lors de cette première session a augmenté de 112,5% par rapport à 2010. Cependant, le nombre de projets soumis reste modeste (34). Au global, on constate une diminution de 10,6% du nombre de demandes.

Le montant de l'apport moyen est constant.

AIDE À LA DIFFUSION

L'aide à la diffusion, dans son ensemble, est scindée en 2 volets : aide à la reprise et aide à la diffusion.

Elle a pour vocation de permettre le prolongement de la durée de vie des spectacles sur le territoire francilien.

Ainsi, l'aide à la reprise sollicitée par les compagnies est conditionnée à une certitude d'exploitation longue. L'aide à la diffusion incite les programmeurs de théâtres en Île-de-France, hors Paris, à être attentifs aux spectacles soutenus par Arcadi lors de leur production en les accompagnant dans une éventuelle prise de risque, liée à l'accueil de l'un d'entre eux au cours de leur saison, avec une attention particulière sur les accueils de série.

AIDE À LA REPRISE

DEMANDES D'AIDE

Nombre de demandes : 97 demandes reçues en 2 temps (63 lors de la première session de mai 2011 et 34 lors de celle d'octobre 2011)

Nombres de projets ayant reçus une réponse favorable : 29 (29,9% des demandes)

Répartition géographique des sièges sociaux des structures porteuses des projets (2 sessions confondues)

Paris (40), Seine-et-Marne (3), Yvelines (2), Essonne (2), Hauts-de-Seine (13), Seine-Saint-Denis (13), Val-de-Marne (7), Val-d'Oise (2), autres (15)

Montant moyen d'une aide : 7 007 €.

Amplitude de l'aide : de 4 800 € à 10 000 €.

Répartition géographique des sièges sociaux des structures aidées (2 sessions confondues)

Paris (13), Yvelines (1), Hauts-de-Seine (2), Seine-Saint-Denis (7), Val-de-Marne (3), autres (3)

PROJETS AIDÉS

Nombre d'aides : 24

Typologie économique des porteurs de projet

- › 12 dans la catégorie Pro1 (budget inférieur à 50 k€)
- › 3 dans la catégorie Pro2 (budget compris entre 50 et 150 k€)
- › 6 dans la catégorie Pro3 (budget compris entre 150 et 500 k€)
- › 3 équipes n'ont pas communiqué cette information ; pour la plupart d'entre elles, leur récent démarrage d'activité ne leur permettait pas de s'appuyer sur des chiffres liés à l'activité de l'année antérieure.



Soutiens institutionnels

Parmi ces 24 projets :

- › 4 sont portés par des équipes qui bénéficient également d'un soutien de la Drac (2 par le biais d'un conventionnement et 2 par le biais d'une aide au projet)
- › 1 est porté par une équipe qui bénéficie d'une permanence artistique et culturelle de la Région Île-de-France

Répartition par genre des metteur(e)s en scène

15 hommes / 12 femmes.

Le total est supérieur au nombre de projets car certains d'entre eux sont mis en scène collectivement.

Répartition géographique des sièges sociaux des structures porteuses des projets

Paris (17), Seine-et-Marne (1), Hauts-de-Seine (1), Seine-Saint-Denis (1), Val-de-Marne (3), autres (1)

Montant moyen de l'aide : 7 268 €

Amplitude de l'aide : de 4 800 à 10 000 €.

Montant total engagé : 174 425 €

On constate une constance tant dans le nombre de projets soutenus que dans le montant de l'apport moyen, malgré une augmentation du nombre de demandes.

AIDE À LA DIFFUSION

2011 est la première année effective de ce dispositif de soutien. Le service a noté quelques interrogations de la part des bénéficiaires potentiels sur la nature de cette aide et s'efforce de la définir tant auprès des lieux de diffusion que des compagnies potentiellement bénéficiaires.

DEMANDES D'AIDE

Nombre de demandes : 27 demandes reçues portées par 22 lieux sur 14 spectacles. Les demandes portaient majoritairement sur des exploitations en 2012 (17 demandes). 8 demandes étaient liées à des exploitations en 2011.

Nombre d'aides accordées : 11 aides à la diffusion (40,7 % des demandes) portant sur 8 spectacles différents dont 1 est soutenu pour 3 lieux d'exploitation différents et un autre pour 2 lieux d'exploitation différents.

Répartition géographique des lieux porteurs d'une demande d'aide à la diffusion

Seine-et-Marne (1), Yvelines (3), Essonne (4), Hauts-de-Seine (4), Seine-Saint-Denis (1), Val-de-Marne (7), Val-d'Oise (2)

Montant moyen de l'aide par projet : 2 264 €

Amplitude de l'aide : de 400 à 4 000 €.

Montant total engagé : 24 900 €

Répartition géographique des lieux bénéficiaires d'une aide à la diffusion

Yvelines (2), Essonne (3), Hauts-de-Seine (2), Val-de-Marne (4)

Il est intéressant de noter que 8 lieux ont bénéficié de l'aide à la diffusion dans le cadre d'accueil d'une série allant de 2 à 5 représentations.

PROJETS AIDÉS

Nombre d'aides : 3 spectacles ont bénéficié de l'aide à la diffusion dans 4 lieux différents.

Répartition géographique des projets

Ils ont été accueillis dans 4 théâtres de ville de différentes ampleurs et au sein de la programmation d'une direction des affaires culturelles d'une petite ville. Ces lieux sont répartis comme suit : 2 dans les Yvelines, 1 dans le Val-de-Marne et 1 en Essonne.

Montant moyen de l'aide par projet : 1 925 €

Amplitude de l'aide : de 400 à 4 000 €.

Montant total engagé : 7 700 €

AIDE À L'ACTION ARTISTIQUE

La réflexion menée en 2011 sera porteuse d'effets en 2012.

Cependant, en 2011, 6 projets d'actions artistiques ont été soutenus pour un montant total de 34 023 euros et 3 ont été intégralement réalisés sur l'année 2011, bénéficiant d'un apport total de 20 023 euros, soit 6 674 euros d'apport moyen.

Ces 3 projets étaient de natures très différentes : l'un a permis d'environner une création dans un théâtre de ville, l'autre a consisté à soutenir toutes les actions sur une saison préalablement à un festival estival et le troisième a permis la visibilité de la réalisation d'ateliers menés sur plusieurs années par un public mêlant amateurs, malades et détenus.

Le nouveau dispositif de soutien aux actions artistiques cité en introduction aux activités du Pôle arts de la scène permettra certainement un volume d'intervention plus important en 2012.



TEMPS FORT : UNE SEMAINE EN COMPAGNIE

L'événement annuel Une semaine en compagnie est né d'un constat partagé par 4 structures de formes et de natures différentes.

Ainsi, lorsque le Théâtre Gérard Philipe-CDN de Saint-Denis et le Collectif 12 sont venus faire part au service de leurs interrogations sur la visibilité de certaines équipes artistiques, il a paru juste et pertinent d'associer Arcadi à leur réflexion. Très vite, et dans un souci de coopération territoriale, il est apparu nécessaire de proposer à la Maison des métallos de participer à ce projet.

Une semaine en compagnie s'est déroulée du 13 au 18 septembre 2011 à la Maison des métallos, où 3 compagnies étaient accueillies pour 12 représentations, puis au Théâtre Gérard Philipe, où 3 autres équipes ont pu jouer 3 fois chacune.

La manifestation a suscité la curiosité de plus de 80 professionnels (environ 60 programmeurs, 20 représentants d'institutions et quelques journalistes) et du public (environ 1 700 spectateurs).

En outre, pour permettre aux équipes programmées de tirer le meilleur parti possible de ce moment de visibilité, nous avons demandé à Marianne Nodé-Langlois d'accompagner les compagnies sur leur méthode de travail en matière de diffusion.

2 phases de bilan (une phase interne et une phase avec les compagnies programmées) ont confirmé la pertinence de cette démarche. Le service prépare la deuxième édition pour septembre 2012.

50 292 euros ont été consacrés à la réalisation de cet événement (hors apport en matière de communication).

Par ailleurs, un apport de 10 000 euros a été accordé au festival Le Péril jeune organisé par Confluences, cette manifestation ayant également pour finalité de permettre à de jeunes équipes de présenter leur travail à des programmeurs.



REUNION DE PRÉSENTATION DES ACTIONS AUX LIEUX DE DIFFUSION D'ÎLE-DE-FRANCE

2 DÉCEMBRE 2011

Ce rendez-vous d'automne vise à préparer la saison suivante et à présenter les axes importants de l'action d'Arcadi en direction des lieux de diffusion franciliens ; nous constatons qu'il correspond parfaitement à leurs calendrier et priorités, plus de 115 personnes étant présentes en 2011 à la chapelle des Récollets.

Arcadi a choisi cette année, au regard de la nature des professionnels fréquentant cette rencontre lors des éditions précédentes, de l'axer plus précisément sur les projets du Pôle arts de la scène. Une visibilité a également été donnée au dispositif *Médiateur culturel dans les lycées et les universités*.

Le document de présentation des projets a été envoyé à environ 800 programmateurs franciliens à la suite à cet événement.

Arcadi a réitéré la réalisation d'une compilation de 19 titres d'une partie des artistes du domaine de la chanson aidés en production, distribuée et envoyée aux programmateurs franciliens.

Répartition géographique des lieux représentés par les personnes présentes

- › Yvelines : 15 personnes
- › Seine-Saint-Denis : 15 personnes
- › Essonne : 12 personnes
- › Val-d'Oise : 10 personnes
- › Hauts-de-Seine : 20 personnes
- › Val-de-Marne : 17 personnes
- › Seine-et-Marne : 5 personnes
- › Paris : 20 personnes

Typologie des lieux représentés par les personnes présentes

- › Théâtres de villes : 50 personnes
- › Services culturels de villes : 15 personnes
- › Festivals : 5 personnes
- › MJC : 4 personnes
- › Lieux musiques actuelles : 10 personnes
- › Lieux intermédiaires : 7 personnes
- › Scènes nationales : 5 personnes
- › Lieux parisiens (théâtre d'arrondissements, établissements publics de la Ville de Paris, etc) : 10 personnes
- › Institutions (Conseils généraux, etc.) : 7 personnes



ARTS DE L'IMAGE



Le Pôle arts de l'image s'est constitué à partir de mai 2010 avec le rapprochement des services Multimédia et *Passeurs d'images*. Il recouvre aujourd'hui des actions aussi diverses que l'éducation à l'image, le soutien aux arts numériques et une manifestation de dimension internationale, NémO. 2011 a été une année riche pour le pôle, avec des actions fortes de restitution concernant le service *Passeurs d'images* (exposition importante, sortie d'un film en salles, édition d'un film en dvd).

Concernant le service des arts numériques, un festival NémO très ambitieux divisé en deux épisodes, l'un mettant à profit la plateforme de coordination Canif, en mars et en avril, et l'autre coréalisé avec le festival montréalais Elektra, en octobre.

ARTS NUMÉRIQUES

Budget réalisé	2009	2010	2011
Production	135 424	108 521	100 000
Diffusion	15 816	2 290	12 707
Action artistique		5 000	5 500
Manifestation	135 232	160 066	131 722
Total	286 472	275 877	249 929

AIDE À LA PRODUCTION

L'Aide à la création multimédia expérimentale (Acme) est un soutien financier aux installations multimédias et performances audiovisuelles, qu'il s'agisse de projets individuels ou collectifs. Environ 15 projets sont soutenus chaque année. L'Acme peut être une aide à « la maquette », à la production, au redéveloppement de projet ou à la rénovation de pièces dont l'obsolescence technologique est très rapide.

DEMANDES D'AIDE

Lors des deux sessions 2011 de l'Acme

Nombre de demandes : 77

Répartition géographique

Paris (37), Seine-Saint-Denis (9), Val-de-Marne (11), Essonne (4), Seine et Marne (2), Val-d'Oise (2), province (8), étranger (4)

Répartition par genre

57 hommes/29 femmes

NB: les coréalisations entraînent un nombre supérieur de porteurs de projets (86) au nombre d'aides demandées (77)

PROJETS AIDÉS

Nombre de projets aidés : 13

Typologie des projets aidés

9 installations, 4 performances

Répartition géographique (structures)

Paris (6), Seine-Saint-Denis (1), Val-de-Marne (2), Essonne (1), province (1), étranger (2)

Répartition par genre

Sur 29 artistes liés aux 13 coproductions, nous comptons 14 hommes et 5 femmes. 6 projets ont été réalisés en duo, dont 4 par des duos homme/homme et 2 par des duos homme/femme.

Montant moyen des aides : 7 307,69€

Amplitude de l'aide : de 4 000 à 10 000€

L'enveloppe de l'Acme est restée inchangée et le nombre de projets aidés (13) reste donc sensiblement égal à celui de 2010 (14). Ce projet « en moins » a pour conséquence une augmentation de 500€ de la moyenne de l'aide par rapport à 2010.

ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES

Nombre d'œuvres ayant fait l'objet d'engagements budgétaires : 15

Montant moyen des engagements budgétaires : 6 886€

Amplitude des engagements budgétaires : 4 000 à 10 000€

Montant total des engagements budgétaires : 103 000€

AIDE A LA DIFFUSION

Les lieux et autres diffuseurs peuvent demander un soutien pour la diffusion d'œuvres soutenues par Arcadi dans le cadre de l'Acme, d'œuvres amenées à être diffusées dans le cadre du festival NémO, ou faire leurs propres propositions d'œuvres et de programmations.

Le demandeur doit être membre de la plateforme de Coordination des arts numériques en Île-de-France (Canif).

Nombre d'œuvres aidées en diffusion : 2 (respectivement 5 500€ et 7 147€)

Montant total : 12 647€.

La diffusion s'est faite au Centre des arts d'Enghien et à la Gaîté Lyrique.



Comme en 2010, il est important de signaler que nous avons souhaité rapprocher l'aide à la diffusion de la manifestation Némo. En effet, celle-ci est en partie une action de diffusion et de promotion des œuvres coproduites par le service arts numériques d'Arcadi ; l'autre aspect du festival consiste en l'invitation curatoriale d'artistes internationaux non-coproduits.

Ceci donne également une plus grande visibilité aux œuvres et/ou permet de prolonger la durée de leur visibilité.

Une partie de l'enveloppe de la diffusion, soit 9500€, a ainsi été consacrée à l'achat de cession pour 2 installations et une performance données au festival dans 3 lieux partenaires franciliens (Synesthésie à Saint-Denis, La Gaîté Lyrique à Paris et l'Atelier GH à Paris).

Montant total des budgets consacrés à la diffusion par le service des arts numériques : 22 147 €.

NB : Nous ne mentionnons ici que les contrats de cession d'œuvres soutenues à la diffusion. Nous n'intégrons pas les coûts techniques et logistiques de leur mise en œuvre, qui sont imputés au budget de l'événement Némo.

AIDE À L'ACTION ARTISTIQUE

L'aide à l'action artistique dans le domaine des arts numériques peut prendre la forme d'un soutien financier à des artistes en résidence, à des ateliers de pratiques artistiques ou à des actions de sensibilisation et de médiation à l'attention du grand public.

Nombre d'actions soutenues : 2

Il s'agit d'un projet réalisé à la Maison populaire de Montreuil (93) à hauteur de 2 000€ et d'une série d'actions de médiation autour de l'installation multimédia menée par le Cube à Issy-les-Moulineaux (92) à hauteur de 3 500€.

TEMPS FORT : NÉMO

À titre expérimental, le festival Némo 2011 a été décomposé en 2 épisodes, respectivement en mars/avril et en octobre 2011.

Le premier épisode a été conçu selon le modèle du réseau Canif, plateforme composée de lieux réunis par Arcadi. Une attention particulière a été portée sur l'allongement de la durée des expositions. Ainsi, deux d'entre elles ont été prolongées d'un mois.

Sa soirée d'ouverture a été placée sous le signe de la mutualisation avec le partage de sa programmation et de sa production avec les Quartz Awards dans le cadre d'un partenariat.

Le deuxième épisode, sous-titré « Spécial Québec numérique », a encore développé cette logique de coréalisation : le festival Elektra de Montréal, partenaire historique de Némo, a coprogrammé l'intégralité du versant québécois de la manifestation et participé à son financement à hauteur de 50%.

Montage financier du festival Némo 2011

- › Budget total : 243 415,43 €
- › Part Arcadi : arts numériques + communication = 145 620,43 € (60%)
 - dont part arts numériques = 37%
 - dont part communication = 23%
- › Partenaires Elektra + Quartz = 75 795 € (31%)
 - dont part Elektra = 24%
 - dont part Quartz = 7%
- › Subventions Dicréam + Fonds franco-québécois de coopération décentralisée = 22 000 € (9%)
 - dont part Dicréam = 4%
 - dont part FFQCD = 5%

Bilan du festival Némo 2011 Épisode #1

Le premier épisode de Némo 2011 s'est déroulé du 30 mars au 9 avril dans plusieurs villes d'Île-de-France : Paris, Issy-les-Moulineaux, Evry, Saint-Denis et Bagnolet.

- › Catalogue de Némo 2011 #1 téléchargeable à l'adresse suivante :
http://www.arcadi.fr/telechargements/nemo_2011.pdf

Fréquentation

Total de la fréquentation : 3 290 spectateurs



Fréquentation détaillée :

- › 30 mars à la Cigale
Soirée d'ouverture jumelée NémO/Quartz Awards : ANBB (Alva Noto et Blixa Bargeld, Allemagne) et *Dust* de Herman Kolgen : 1 300 spectateurs
- › 31 mars au Cube
Suguru Goto (Japon) : 275 spectateurs
- › 5 avril au Cube
Chapter 1: The Discovery de Felix Luque (Belgique) : 350 spectateurs
- › 6 avril à la Fonderie des arts médias (Bagnolet)
Kangding Ray (France) et Frank Bretschneider (Allemagne) : 300 spectateurs
- › 7 avril à Synesthésie (Saint-Denis)
Ground de Ryoichi Kurokawa : 370 spectateurs
Rheo de Ryoichi Kurokawa : 280 spectateurs
- › 8 avril à l'Atelier GH (Gaël Hiétin)
Tessel de Lab(au) et Kangding Ray : 290 spectateurs
- › Du 30 mars au 9 avril au Théâtre de l'Agora d'Évry
Germes (Le Sens de l'Ensemble) de YroYto : 125 spectateurs

Bilan du festival NémO 2011 Épisode #2

La deuxième partie du festival a été en grande partie labellisée « Québec numérique », ce qui concordait notamment avec le 50^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris.

Elle s'est déroulée du 6 au 9 octobre 2011 au CENTQUATRE et à la Gaîté Lyrique.

La Gaîté Lyrique a également accueilli le Marché international de l'art numérique (Mian), pendant lequel se sont rencontrés des artistes et des programmeurs européens invités, sous le regard du public de NémO.

- › Catalogue de NémO 2011 #2 « spécial Québec numérique » téléchargeable à l'adresse suivante :
http://www.arcadi.fr/telechargements/nemo2011_2.pdf
- › Catalogue spécifique du Mian (Marché international de l'art numérique) téléchargeable à l'adresse suivante :
<http://www.elektramontreal.ca/pdf/CatalogueMIAN2011.pdf>

Fréquentation

Total de la fréquentation : 5 360 spectateurs

Fréquentation détaillée :

- › 6 octobre : Concert d'ouverture au CENTQUATRE
Martin Messier et Nicolas Bernier ; Tasman Richardson, Elektro Guzzi : 800 spectateurs
The Tiller Girls de Louis-Philippe Demers : 1 200 spectateurs
- › 7 octobre : Soirée VIP à la Gaîté lyrique
Herman Kolgen et Purform : 400 spectateurs
- › 7 et 8 octobre à la Gaîté lyrique

Trackers de Rafael Lozano-Hemmer : 871 spectateurs
Trains Fragments de Herman Kolgen à la Gaîté lyrique : 592 spectateurs
White Box de Purform à la Gaîté lyrique : 560 spectateurs
Capture de Grégory Chatonsky à la Gaîté lyrique : 630 spectateurs
Mian et table ronde du Calq à la Gaîté lyrique : 225 spectateurs

Par ailleurs, cet épisode a attiré un très grand nombre de professionnels.

À titre d'exemple, les festivals suivants ont été représentés par un programmeur pendant toute la durée de l'événement : Transmediale (Berlin), Ars Electronica (Linz), Art Rock (Saint-Brieuc), Electroni[k] (Rennes), Ososphère (Strasbourg), Scopitone (Nantes), Fact/Kill Your Timid Notion (Liverpool), Mutek (Montréal), Today's Art (La Haye), Seconde Nature (Aix-en-Provence), Electron (Genève), LABoral/L.E.V. (Gijón), CTM (Berlin), Isea 2013 (Sydney) et Alphaville (Londres).



PASSEURS D'IMAGES

Budget réalisé	2009	2010	2011
Action artistique	131 771	125 361	120 166
Total	131 771	125 361	120 166

Initié il y a vingt ans par le Centre national de la Cinématographie dans le cadre du programme interministériel « Ville, vie, vacances », le dispositif national *Passeurs d'images* propose aujourd'hui aux publics exclus de l'offre culturelle résidant dans les quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville un programme annuel d'éducation à l'image.

Placé sous une double exigence de démocratisation culturelle et d'intégration sociale, celui-ci se décline sous la forme de 4 volets complémentaires :

- › séances de cinéma en plein air : pour tout public, gratuites, sur écran géant au cœur des quartiers
- › séances spéciales : projections de films suivies de débats entre le réalisateur ou un intervenant et le public
- › ateliers de pratique : hors temps scolaire encadrés par des intervenants professionnels
- › actions de formations à destination des porteurs de projets et des médiateurs de terrain

Au sein d'Arcadi, le service *Passeurs d'images* assure la coordination du dispositif sur le territoire francilien.

Il développe depuis 2003 un projet régional intitulé « Mémoire et cinéma », qui permet de proposer des projets aux acteurs en charge d'autres territoires, d'articuler les actions entre elles selon un axe thématique lisible et fédérateur et de bénéficier, en conséquence, d'une dynamique de multi-partenariat à l'échelle régionale, qui conforte et enrichit les initiatives de chacun.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

3 volets d'action sur 4 sont mis en place dans chaque site partenaire en banlieue et à Paris grâce au dispositif. En 2011, on compte 21 sites partenaires (dont 5 sites parisiens). Tous les sites en conventionnement avec Arcadi pour l'année 2011 (par contrat direct ou accord-cadre) sont en CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), y compris les sites parisiens *intra-muros*.

Des aides sont dispensées pour chaque volet d'action prévu par l'accord-cadre signé entre Arcadi et les villes (ou structures) partenaires : séances de cinéma en plein air, séances spéciales avec les salles de cinéma et ateliers de pratique. Chacune de ces aides répond à des modalités spécifiques et est conditionnée à la recevabilité de chaque action, établie selon le cahier des charges régional de l'opération.

AIDE AUX SÉANCES DE PLEIN AIR

L'aide apportée par Arcadi pour cette action est issue de la signature de l'accord-cadre, qui prévoit d'aider 2 séances par 2 années.

Arcadi s'engage à apporter un complément de financement sous la forme d'un montant forfaitaire de 450 euros HT + TVA (5,5%) par séance, sur présentation d'un devis, puis d'une facture qui permettra le règlement à l'organisateur de la séance.

DEMANDES D'AIDES

Nombre de séances de plein air 2011 ayant fait l'objet d'une demande d'aide (toute séance ayant fait l'objet d'un passage en Comité de programmation budgétaire en 2011) : 15

Nombre de séances de plein air 2011 ayant fait l'objet d'un avis favorable d'aide : 15

Répartition géographique des porteurs de projets

Paris (1), Yvelines (1), Essonne (1), Hauts-de-Seine (3), Seine-Saint-Denis (3), Val-de-Marne (4), Val-d'Oise (2)

À ces demandes d'aides s'ajoutent 8 séances de plein air labellisées *Passeurs d'images* n'ayant pas fait l'objet d'une aide financière.

PROJETS AIDÉS

Nombre d'aides : 18

Typologie des porteurs de projet

Séances portées par les services municipaux des villes partenaires du dispositif

Montant moyen de l'aide : 461 €

Amplitude de l'aide : de 450 € à 474,75 €



AIDE AUX SÉANCES SPÉCIALES AVEC INVITÉS

L'aide apportée par Arcadi pour cette action est issue de la signature de l'accord-cadre qui prévoit d'aider 2 séances par 2 années, organisée par la salle de cinéma de la ville partenaire.

Arcadi s'engage à apporter un complément de financement sous la forme d'un montant forfaitaire de 350 euros HT + TVA (5,5%) par séance spéciale, destiné à couvrir la rémunération principale de l'intervenant qui animera la projection, les autres frais inhérents à la séance étant pris en charge par l'organisateur. Cette aide est accessible sur présentation d'un devis puis d'une facture ainsi que des pièces justificatives de la rémunération de l'intervenant.

DEMANDES D'AIDES

Nombre de séances spéciales 2011 ayant fait l'objet d'une demande d'aide (toute séance qui ayant fait l'objet d'un passage en CPB en 2011): 10

Nombre de séances de plein air 2011 ayant fait l'objet d'un avis favorable d'aide: 10

Répartition géographique des porteurs de projets

Yvelines (1), Essonne (2), Hauts-de-Seine (1), Seine-Saint-Denis (2), Val-de-Marne (4)

PROJETS AIDÉS

Nombre d'aides attribuées: 17

Typologie des porteurs de projet

Séances portées par les cinémas municipaux des villes partenaires du dispositif à une exception près: la ville de Villejuif, dont les séances sont organisées par la Maison pour tous Gérard Philipe.

Montant moyen de l'aide: 355,66 €

Amplitude des aides: de 350 € à 369,25 €

L'édition 2011 a connu une baisse du nombre de séances spéciales programmées par les salles partenaires, notamment au regard des chiffres de l'édition 2010. Ce phénomène est lié à 2 facteurs: d'une part, le nombre important des séances spéciales 2010 est en partie dû aux présentations répétées de *Correspondances*, film co-produit par Arcadi lors de nombreuses séances spéciales en 2010 (18 en Seine-Saint-Denis) et d'autre part à la programmation en 2010 de séances spéciales liées à de précédents accords-cadres non-réalisées encore par les villes partenaires.

AIDE AUX ATELIERS DE PRATIQUE

L'aide d'Arcadi intervient sur le coût artistique de l'atelier (rémunération de l'intervenant principal + 2 autres rémunérations au maximum) qui, dans tous les cas, ne pourra dépasser 50% du budget global de l'atelier, les sommes accordées étant comprises dans une fourchette allant de 50% du coût artistique de l'atelier à l'intégralité de ce coût artistique, si la qualité et l'ambition du projet le justifient. Une convention de partenariat spécifique à cette action est établie et signée entre la structure organisatrice et la coordination régionale Arcadi et précise les engagements, en particulier budgétaires, de chaque partie.

DEMANDES D'AIDES

Ateliers 2011 ayant fait l'objet d'une demande d'aide: 17
Ateliers 2011 ayant fait l'objet d'un avis favorable d'aide: 14

Répartition géographique des porteurs de projets

Paris (5), Yvelines (1), Essonne (3), Seine-Saint-Denis (3), Val-de-Marne (2)

PROJETS AIDÉS

Nombre des aides attribuées: 15

Typologie des porteurs de projet

Séances portées par les cinémas municipaux des villes partenaires du dispositif à une exception près: la ville de Villejuif dont les séances sont organisées par la Maison pour tous Gérard Philipe.

Montant moyen de l'aide: 4 952,50 €

Amplitude des aides: de 450 € à 8 700 €

Une répartition des ateliers par genre n'est pas pertinente dans le cas de *Passeurs d'images*, puisque les porteurs de projets bénéficiaires de l'aide ne sont pas des compagnies ou des artistes mais, le plus souvent, des services municipaux ou des associations.

Si l'on compare le nombre des ateliers ayant fait l'objet d'une demande d'aide au nombre d'ateliers aidés par les comités artistiques, les chiffres sont relativement stables entre les éditions 2010 et 2011: 20 projets avaient été présentés en 2010 et 18 avaient fait l'objet d'un avis favorable pour le financement.

PARCOURS DE CINÉMA EN FESTIVALS

Ce nouveau volet d'action du dispositif permet à des spectateurs exclus de l'offre culturelle de participer à des festivals de cinéma à travers un parcours alliant différentes propositions : projections publiques, atelier d'initiation au regard, rencontres avec les acteurs de la manifestation et réalisation d'un entretien filmé.

Fin 2011, la coordination régionale en Île-de-France a mis en place, à titre expérimental, deux parcours de cinéma en festivals pendant les Écrans documentaires à Arcueil et les Rencontres cinématographiques de la Seine-Saint-Denis à Montreuil.

PARCOURS AIDÉS ET DEMANDES D'AIDES

Nombre : 2

Répartition géographique

Seine-Saint-Denis (1), Val-de-Marne (1)

Typologie des porteurs de projet

Travail avec 2 équipes de festivals franciliens : Les Écrans documentaires (Arcueil) et Les Rencontres cinématographiques de la Seine-Saint-Denis (93)

Montant forfaitaire des aides : 1 500 €

**MÉDIATEUR
CULTUREL
DANS LES
LYCÉES
ET LES
UNIVERSITÉS**



FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Le 7 juillet 2011, la Région a voté une partie des crédits nécessaires au dispositif expérimental de *Médiateur culturel dans les lycées et les universités* en Île-de-France. Elle en a confié la mise en place à Arcadi.

Ces médiateurs ont pour missions de :

- › soutenir, initier ou accompagner des projets culturels au sein de l'établissement en s'appuyant sur les dispositifs culturels initiés par la Région, les autres collectivités et la puissance publique
- › guider et soutenir, dans le cadre des instances de vie lycéenne, les projets culturels des élèves
- › mettre les différents porteurs de projets des établissements scolaires en relation avec les structures culturelles et être pour ces structures culturelles un partenaire disponible

Ils mènent donc un travail en direction des jeunes et des équipes pédagogiques.

Les missions des médiateurs culturels en université sont partiellement différentes puisqu'elles s'articulent autour de la Maison de l'étudiant, et notamment de son rayonnement au sein de l'université.



UNE EXPÉRIMENTATION MISE EN ŒUVRE DANS DES DÉLAIS TRÈS COURTS

Arcadi a su répondre à la demande d'expérimentation d'un nouveau dispositif de la Région dans les délais très serrés qui étaient exigés :

- › mise en place de l'équipe de coordination en CDD en juillet/août
- › définition des 32 lycées et des 2 universités participant en fonction de critères croisés répondant aux demandes de la direction de la culture et de l'unité lycées du Conseil régional ainsi qu'aux besoins de l'expérimentation.
- › information et implication de ces établissements dans le processus d'expérimentation
- › recrutement de 13 médiateurs en CDD, élaboration de la formation adaptée à leurs missions et accompagnement individuel et collectif à leur prise de poste dans les établissements
- › réalisation des outils de communication (logo et site Web) qui permettent une information de terrain, adaptée à la multiplicité des cibles (lycéens, enseignants, structures culturelles) et aménageable à moyen terme en fonction de l'évolution du projet
- › organisation du lancement officiel en présence de Jean-Paul Huchon, Julien Dray, Henriette Zoughebi,

Isabelle This Saint-Jean et Eddy Aït. Les représentants des lycées, universités, structures culturelles, 3 académies, responsables de collectivité sont conviés et présents pour amorcer l'échange

- › mise en place d'un comité de suivi du dispositif regroupant les services de la Région ainsi que les 3 rectorats (délégués académiques à la culture, les proviseurs vie scolaire et les délégués académiques à la vie lycéenne) qui doit être l'instance de dialogue, de concertation et d'ajustements
- › premiers rendez-vous avec les organismes régionaux et/ou financés par la Région

Obstacle franchi

- › la sollicitation, l'écoute attentive et la concertation avec les différents acteurs impliqués sur ce dispositif (Réseau de l'Éducation nationale notamment) a permis de compenser l'absence d'anticipation et donc de collaboration en amont de sa mise en œuvre.

Perspectives 2012

- › reconduction du dispositif annoncée en amont, qui permettra un travail dans la continuité
- › réalisation d'une évaluation participative, qui permettra de mener une réflexion collaborative sur les potentiels ajustements, passant notamment par l'organisation d'une journée thématique sur la médiation
- › travail de communication ciblé

AXES SPÉCIFIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET DE STRUCTURATION

Le développement et la structuration de ce projet s'articulent autour de 4 axes principaux.

LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE SUIVI ET D'INSTANCES DE CONCERTATION

Dès septembre, un comité de suivi a été installé ; il regroupe :

- › la Région Île-de-France : direction de la culture, unité lycées, direction de l'enseignement supérieur
- › les 3 académies : proviseurs vie scolaire, délégués académiques à la vie lycéenne et délégués académiques à l'action culturelle
- › Arcadi : équipe de coordination et directeur

Ce comité de suivi vise à favoriser le dialogue et la concertation, à partager les expériences et connaissances de chacun, à anticiper sur les étapes de la mise en œuvre et à informer sur la structuration du projet.

Par ailleurs, les services de la Région et les représentants des 3 académies font séparément des points avec l'équipe de coordination et/ou les médiateurs, permettant de travailler plus précisément sur les attentes de chacun.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DES MÉDIATEURS

Compte tenu de la particularité de leurs missions (nomadisme, projet en construction, création d'un métier, contraintes de fonctionnement des établissements scolaires, interconnexion avec de nombreux acteurs et dispositifs, etc.), il a été choisi d'accompagner et de former les médiateurs dès leur recrutement et tout au long de leur mission.

Ainsi, des regroupements sont organisés toutes les premières semaines des vacances scolaires ainsi que le mercredi tous les 15 jours.

Il s'agit de :

- › créer une équipe complémentaire et soudée
- › permettre un échange de pratiques et de réflexion sur les enjeux
- › élaborer les outils de travail
- › partager les informations sur les propositions existantes
- › découvrir des domaines artistiques, des structures et des organismes relais
- › partager des expériences sensibles

Par ailleurs, des entretiens individuels sont menés pour un accompagnement personnalisé.

Sont intervenus dans le cadre de la formation en 2011 :

- › les délégués académiques à l'action culturelle des 3 rectorats
- › les proviseurs vie scolaire des 3 rectorats
- › les délégués académiques à la vie lycéenne des 3 rectorats
- › Serge Saada, auteur de *Et si on partageait la culture*
- › Les chefs de service de la direction de la culture, de l'unité lycée et du service de l'enseignement supérieur de la Région

Sorties réalisées

- › visite d'un atelier autour de l'art contemporain à La Galerie à Noisy-le-Sec
- › visite et échange autour de la médiathèque comme lieu de ressource à la médiathèque de Noisy-le-Sec
- › visite et découverte de la Gaîté Lyrique comme lieu de ressource pour les arts numériques

Les perspectives 2012 sont :

- › poursuivre l'accompagnement collectif passant par des pratiques collectives et l'approfondissement de domaines artistiques afin de nourrir les projets initiés par les médiateurs
- › accompagner individuellement les médiateurs:
 - au sein de leurs établissements en allant rencontrer tous les proviseurs et autres acteurs impliqués pour
 - établir un diagnostic
 - repositionner leur mission et lever de potentiels freins
 - repérer les enjeux
 - soutenir l'ancrage de l'établissement au sein de son territoire
 - en entretiens pour une aide à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre de projets innovants
- › mettre en place une gestion des informations et de l'offre utiles aux médiateurs

L'ARTICULATION AVEC L'EXISTANT

Le développement du dispositif repose sur son articulation et sa complémentarité avec les organismes, structures, dispositifs œuvrant sur le même terrain.

Cette articulation se joue à différentes échelles, du local au régional :

- › à l'échelle locale, l'une des missions des médiateurs est la rencontre des structures culturelles de leur territoire. Ces rencontres permettent d'expliquer précisément le rôle du médiateur au sein de l'établissement et de porter à la connaissance du lycée, via le médiateur, les offres possibles. Les médiateurs sont ensuite identifiés comme liens personnalisés avec le lycée par les structures pour co-construire des projets communs
- › à l'échelle régionale, l'équipe de coordination rencontre les collectivités (mairies, conseils généraux), les structures porteuses de propositions en direction de ce public et les organismes régionaux ou financés par la Région

L'objectif de ces rencontres est :

- › de présenter le dispositif
- › de découvrir l'environnement culturel
- › de mettre en place des coopérations permettant la valorisation des propositions de ces structures et, ainsi, un meilleur déploiement du dispositif
- › de co-construire des projets et collaborations

Le résultat de ces rencontres est porté à la connaissance des médiateurs lors des regroupements et alimente la base d'outils dont ils peuvent se servir.

En 2011, ont été rencontrés :

- › le Conseil général du 93
- › la Drac via le SDAT
- › la Mairie de Paris : services culture et jeunesse
- › le Réseau Île-de-France des musiques actuelles
- › l'Anrat
- › la Maison du geste et de l'image
- › la fédération des MJC
- › l'Acrif et les CIP
- › la Maison des écrivains et de la littérature
- › le Forum des images
- › le Motif
- › les rectorats

De nombreux rendez-vous avec des personnalités référentes dans les réseaux ont été rapidement organisés pour faire circuler largement l'information, de façon à pallier la difficulté de rencontrer la multiplicité des acteurs concernés.

LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS CULTURELS

L'objectif du dispositif demeure l'impulsion et l'aide à la mise en place de projets culturels, en direction des lycéens et des équipes pédagogiques.

Après la nécessaire phase d'observation, de repérage et de rencontre avec les différents acteurs concernés, les médiateurs ont travaillé sur des envies et des thématiques à développer. Ils ont initié des pistes d'actions artistiques ou culturelles à mettre en place à court ou moyen terme.

Dans les lycées

En direction de la vie lycéenne, les médiateurs disposaient du levier de financement « culture en acte » de l'unité lycée et ont pu déposer plus de 20 dossiers de projets au 15 décembre.

Ces projets touchent à toutes les disciplines artistiques et revêtent des formes variées.

En collaboration avec les équipes pédagogiques, si quelques projets de forme légère ont pu être menés en 2011, de nombreux autres ont pris forme ensuite dans toutes les disciplines artistiques.

Dans les universités : 2 situations très différentes

À Paris VIII, le médiateur est rattaché au service de la vie étudiante et son action est ainsi complémentaire à celle de son service. Très en lien avec les étudiants et les associations étudiantes, il a pu mobiliser ces derniers sur de nouvelles propositions, notamment sur l'inauguration de la MDE.

À Paris X, la médiatrice est rattachée au service de la vie culturelle. Ses missions ont été clairement délimitées afin de permettre une complémentarité avec ce service. La mise en place de projets est en lien avec les activités proposées par ce service, notamment sur Nanterre sur Scène.

Obstacles franchis

- › le suivi individuel et collectif des médiateurs a permis de revenir fréquemment sur les outils à leur disposition dont le nombre et la diversité peuvent être un frein. L'absence de budget propre permettant d'impulser une action est entendue et à l'étude.
- › la prise de fonction tardive des médiateurs dans les établissements par rapport à l'organisation de l'année scolaire induira la réalisation d'un plus grand nombre de projets en 2012/2013.
- › le dialogue avec l'unité lycée permettra de corriger en 2012/2013 l'actuelle inadéquation entre les dates de dépôt des dossiers de financement et le fonctionnement des établissements

Le regard posé par les médiateurs sur leurs établissements et l'environnement permettra de travailler à l'élaboration de projets innovants et ciblés.

La maîtrise et la connaissance des outils existants, la possibilité d'anticipation et l'articulation avec les actions culturelles portées par Arcadi faciliteront la mise en place de projets et, par conséquent, leur augmentation.

COOPÉ- RATIONS TERRI- TORIALES



COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES EPCC

Le Comité national de liaison des Établissements publics de coopération culturelle (EPCC), créé en 2005, regroupe en 2011 environ 40 structures réunies dans un groupement professionnel dont la vocation est d'échanger, de confronter et de partager leurs expériences. Sa configuration interdisciplinaire (tous les secteurs culturels et artistiques sont présents) facilite la mise en commun des réflexions notamment autour d'une question centrale : le service public de la culture.

Arcadi assure, depuis janvier 2010, le secrétariat général de ce comité qui consiste, d'une façon générale, à animer la vie interne du comité (organisation de 3 plénières par an, campagne d'adhésion, gestion du budget du comité, logistique générale, etc.), à faire le lien avec l'extérieur en répondant aux questions qui sont posées par diverses instances (établissements, collectivités, etc.) sur les EPCC et à piloter les actions spécifiques que le comité peut entreprendre.

Créé à l'origine avec pour enjeu principal de permettre des échanges, souvent techniques, entre ses membres sur les questions liées à la mise œuvre pratique de ce nouvel outil juridique qu'était alors l'EPCC, il s'est ouvert progressivement, au fur et à mesure qu'il acquerrait une certaine expertise, à apporter des réponses, retours d'expériences, aux porteurs de projets de création d'EPCC. Aujourd'hui, il continue à assurer ces fonctions, mais a souhaité, d'une part, capitaliser ces expériences, et d'autre part, apporter sa propre parole professionnelle aux questions de coopération territoriale .

L'année 2011 a incarné cette redéfinition de son objet et de ses enjeux

Le comité a réalisé un *Vade-mecum sur les EPCC*, édité aux Éditions Groupe Territorial, compilant ainsi les diverses questions et partageant ces réflexions autour de ce mode de gestion. 350 exemplaires ont été vendus aux adhérents par l'intermédiaire du comité.

Cette publication a déclenché une demande de la Commission culture du Sénat à contribuer à une révision de la Loi sur les EPCC. Les contacts directs avec la Commission culture du Sénat ont été suspendus dans l'attente des élections sénatoriales du 4^{ème} trimestre 2011, de la nomination des membres de la Commission et des décisions du Comité national de liaison. Nous avons été informés que le Sénat a communiqué notre rapport au Ministre de la Culture ainsi qu'aux différentes directions centrales. Par ailleurs, un groupe de travail devrait être mise en place au sein du ministère de la Culture. Il sera proposé

au comité de siéger au sein de ce groupe.

Un premier contact a eu lieu début juillet avec l'ADF pour présenter le *vade-mecum* et la démarche de la proposition de loi sur les EPCC. Il a été proposé au Comité national de liaison de rencontrer l'ensemble des membres de la Commission culture lors d'une prochaine session.

Au mois de juillet, l'Association nationale des directeurs d'Écoles d'art (Andea) a convié le secrétariat du comité à participer à leur séminaire à Annecy. Cette rencontre a été l'occasion de présenter le Comité national de liaison et le *Vade-mecum sur les EPCC*.

Lors de l'assemblée plénière du 22 novembre 2011, le Comité national de liaison a décidé de mettre en place une nouvelle orientation pour les 3 années 2012-2014 : « Le Comité de liaison : une ressource mutualisée et une participation active aux débats professionnels et publics ».

À compter de 2012, le fonds de coopération sera pérennisé sous forme d'une seule adhésion annuelle incluant les frais du secrétariat général et de l'ensemble des chantiers votés en plénière. Afin d'apporter une force de proposition commune face aux évolutions des politiques et des services publics de la culture, le Comité national de liaison est pensé en sus de la plateforme d'informations relative au mode de gestion, comme un espace public et collectif d'expertise, acteur du débat public.

Les chantiers suivants seront mis en place à partir de 2012 :

- › le maintien d'un secrétariat actif du comité national de liaison
- › une contribution permanente aux débats
- › la mise à jour du site Web
- › la création d'une bibliothèque numérique sur les EPCC

Ils seront articulés autour de 4 thématiques :

- › « Coopération et structuration des politiques publiques »
- › « Coopération et services culturels publics »
- › « Coopération et responsabilités des EPCC »
- › « Fonctionnement du Comité et des Plénières »

Ces orientations sont les premières pierres de ce nouveau programme d'action.

CHARTRE DE DIFFUSION INTERRÉGIONALE

Pour rappel, la Charte de diffusion interrégionale vise à favoriser la circulation de compagnies issues des régions Île-de-France, Aquitaine, Haute et Basse-Normandie et Languedoc-Roussillon, en dehors de leur région. À travers ce dispositif de coopération interrégionale, l'Onda, l'Oara, l'Odia Normandie, Réseau en scène Languedoc-Roussillon et Arcadi unissent leurs efforts, leur capacité d'expertise et d'animation des réseaux ainsi que leurs moyens financiers d'aide à la diffusion (garantie financière de l'Onda et participation des agences aux frais de voyage des équipes artistiques), autour de spectacles sélectionnés collectivement.

Arcadi a rejoint cette chartre en février 2010 et initie de ce fait une aide à la mobilité pour les compagnies franciliennes dont les spectacles ont été retenus.

Ces spectacles, dont la qualité artistique est reconnue unanimement par les 5 signataires, sont créés par des équipes artistiques qui ne bénéficient pas encore d'une visibilité nationale suffisante ou par des compagnies déjà reconnues qu'il est nécessaire de réinscrire dans une dynamique nationale. La chartre intervient à un moment opportun de leur parcours pour les accompagner dans leur diffusion au-delà de leur région.

Au cours de l'année 2011, les partenaires ont souhaité perfectionner le dispositif pour renforcer l'impact de la chartre sur la diffusion des spectacles sélectionnés. À ce titre, un accompagnement spécifique des compagnies soutenues financièrement dans ce cadre, axé sur la problématique de la diffusion, sera mis en place dès le 1^{er} trimestre 2012. Ce projet s'attachera à donner des clefs de compréhension de l'exercice de la diffusion dans un contexte professionnel en pleine recomposition, au travers d'ateliers collectifs et de rendez-vous individuels. Cette mission sera menée par le bureau Or Not...

En 2011, grâce à ce dispositif, 146 représentations ont eu lieu sur le territoire national pour 16 spectacles issus des 4 régions.

SPECTACLES AIDÉS PAR ARCADİ

Spectacles franciliens bénéficiant d'une aide à la mobilité

Villégiature

D'après les deux premiers volets de *La Trilogie de la Villégiature* de Carlo Goldoni. Mise en scène de Thomas Quillardet, avec Jeanne Candel

- > 4 au 15 octobre 2011 : Théâtre de la Croix Rousse, Lyon
- > 18 octobre 2011 : Le Manège, Maubeuge
- > 3 novembre 2011 : Théâtre d'Auxerre

Apport Arcadi : 8 823,90 €

Apport Onda : 14 300,00 €

Trois études de séparation: Lointain - Luisance - Laxis d'Alban Richard, Ensemble L'Abrupt

- > 8 au 13 juillet 2011 : Théâtre de la Parenthèse, Avignon (Lointain)

Apport Arcadi : 430,00 €

Apport Onda : 1 750,00 €

Spectacles chartés accueillis en série en Île-de-France et bénéficiant, par conséquent, d'une aide des trois partenaires (agence de la région d'origine, Onda et Arcadi)

Borges vs Goya, Mise en scène d'Arnaud Troalic / Compagnie Akte

- > 18 mars au 9 avril 2011 : Théâtre de L'Est Parisien, Paris

Apport Arcadi : 6 750 €

Apport Onda : 6 750 €

Apport Odia Normandie : 2 300 €

Mô, Mise en scène d'Alain Béhar, Cie Quasi

- > 29 janvier au 14 février 2011 : Théâtre de l'Échangeur / Bagnolet

Apport Arcadi : 7 000 €

Apport Onda : 3 600 €

Apport Réseau en scène/Languedoc Roussillon : 2 500 €

Total de la part Arcadi en 2011 : 23 003,90 €



MULTIPRISE, UN PROJET TRANSVERSAL DE SOUTIEN ARTISTIQUE ET DE COOPÉRATION TERRITORIALE

Constatant que les dispositifs de soutien à la chanson existants se concentrent souvent sur une étape particulière mais rarement sur un processus global, Arcadi, le Conseil général de Seine-Saint-Denis et Les Trois Baudets ont décidé de s'associer pour mettre en place un dispositif d'accompagnement à la création et de soutien à la diffusion à destination d'artistes professionnels en développement dans le domaine de la chanson.

Intitulée Multiprise, cette proposition repose sur une mutualisation des moyens et une coopération des acteurs et tend à favoriser un processus de travail depuis la création jusqu'à la diffusion en y incluant des dimensions d'accompagnement artistique, administratif et technique pour une période de deux années.

Concrètement, le service chanson aide la production, la diffusion et l'action artistique.

La mission d'accompagnement du Pôle ressources soutient la structuration et la professionnalisation des équipes et porteurs de projets. Il conçoit ou aide des initiatives visant à produire et à diffuser en commun des projets artistiques (renforcement de la production, coopération entre lieux, mutualisation de moyens, parcours de diffusion et de visibilité, conditions d'accueil professionnelles, allongement de la durée de vie d'un spectacle, accompagnement, etc.). Ce dispositif concerne des lieux pluridisciplinaires de Seine-Saint-Denis.

Les 4 artistes choisis en 2010 pour la première édition (3 Minutes sur Mer, Wladimir Anselme, Arlt et Perrine en Morceaux) par les 3 partenaires ont pu répéter dans des conditions réelles de spectacle, être diffusés dans le lieu de création, aux Trois Baudets à Paris, et dans un autre lieu de Seine-Saint-Denis (à l'exception de Trois Minutes sur Mer et Wladimir Anselme pour lesquels cette deuxième date est encore en attente) :

- › 3 Minutes sur Mer : répétitions et représentation à Canal 93 (Bobigny), représentation aux Trois Baudets le 14 décembre ;
- › Wladimir Anselme : répétitions et représentation au Deux Pièces Cuisine (Le Blanc-Mesnil), représentation aux Trois Baudets le 25 novembre ;
- › Arlt : répétitions et représentation à la Maison Populaire (Montreuil), représentation aux Trois Baudets le 23 juin ;
- › Perrine en Morceaux : répétitions et représentation à L'Odéon - Espace Jean-Roger Caussimon (Tremblay-en-France), représentation aux Trois Baudets le 23 juin.

4 artistes ont été sélectionnés en juillet 2011 par les trois partenaires ainsi que les directeurs du Cap (Aulnay-sous-Bois), du Deux-Pièces Cuisine (Le Blanc-Mesnil), et du service culturel de La Courneuve. Il s'agit de Askehoug, Edo, Inglenook et Maissiat. Ils seront accueillis en temps de travail sur l'année 2012.

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, tous les artistes ont fait l'objet d'un entretien permettant de cerner leurs besoins et de leur proposer des interventions, qui peuvent prendre diverses formes et s'inscrire dans des temporalités différentes : par exemple, le suivi sur la structuration du projet et l'accompagnement scénique en 2 temps.

De l'entretien de départ mené par les partenaires sont tirés des fils permettant à chaque artiste de s'emparer de la proposition d'accompagnement selon ses besoins, en fonction de son parcours, de son projet et de son calendrier.

L'accompagnement se prolonge durant 2 années et implique donc un retour régulier d'Arcadi vers les équipes artistiques.

Pour la deuxième session, débutée en octobre, tous les artistes ont été réunis pour être sensibilisés à ce dispositif et être en capacité de l'utiliser au mieux.

FONCTION- NEMENT



Le Pôle fonctionnel est un pôle support, à la fois au service des autres pôles, dits « opérationnels », et assurant un certain nombre de fonctions propres, au bénéfice de l'ensemble de l'établissement.

À ce titre, il est impliqué dans toutes les activités de l'établissement et est en interaction permanente avec l'ensemble des services.

Le Pôle fonctionnel s'articule en 2011 sur 2 axes distincts, l'administration et la communication, au sein desquels les différentes fonctions sont réparties.

L'arrivée d'un nouvel administrateur en fin d'année a été l'occasion de repenser l'organisation de ce pôle et de rajouter du transversal et du collaboratif entre les services.

ADMINISTRATION

RESSOURCES HUMAINES

Mouvements 2011

L'année 2011 est une nouvelle étape dans l'organisation telle qu'elle a été pensée par le directeur d'Arcadi.

En effet, suite au départ du secrétaire général (directeur du Pôle fonctionnel) en août 2011, l'intitulé et la fiche de poste d'un **administrateur** ont été pensés par l'ensemble des directeurs de pôles pour une prise de fonction en novembre 2011.

Directement attaché à la direction et en autorité directe sur les différents directeurs des pôles, le nouvel administrateur a pour missions principales, sous l'autorité du directeur :

- › la coordination de l'établissement
- › la responsabilité de la gestion et de l'administration de l'établissement
- › l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'établissement : il veille à son application opérationnelle et exerce un rôle de conseil auprès du directeur
- › l'appui de l'ensemble des pôles
- › la direction des ressources humaines

De ce fait, la direction du Pôle fonctionnel a disparu dans l'organigramme, remplacée hiérarchiquement et de fait par l'administrateur, rendant ainsi obsolète la notion même de Pôle fonctionnel.

Cette nouvelle organisation s'est réalisée parallèlement au départ souhaité du responsable du service communication (inclus dans le Pôle fonctionnel).

Pour cela, afin de légitimer et généraliser la communication au-delà des habitudes disciplinaires, et de l'émanciper du Pôle fonctionnel restructuré, une **directrice de la communication** a été promue en interne. Cette nouvelle directrice interviendra au sein d'un service communication indépendant du Pôle fonctionnel et sera présente dans les instances de direction.

La fonction de responsable de la communication artistique est remplacée par une **chargée de communication**.

Pour autant, la personne promue partant en congé maternité en décembre 2011 (retour prévu en septembre 2012), une **deuxième chargée de communication** a été recrutée en CDD, fin décembre, pour pallier ce départ.

La coordination du service a été confiée à l'administrateur de manière temporaire pendant l'intérim.

De plus, une autre organisation s'est mise en place au cours de l'année 2011, prenant en compte les besoins de 3 services (danse, théâtre et opéra). Il a fallu, en effet, reconstituer une équipe complète pour le service opéra et remodeler le poste mutualisé initialement créé pour la danse et le théâtre. Ces changements se sont faits à budget constant.

La **nouvelle responsable du service opéra** a pris ses fonctions début janvier 2011 à 4/5 de temps, avec la double mission de refonder le projet du service et de profiler un poste d'**assistant administratif** en poste à mi-temps en septembre 2011.

Le poste mutualisé danse et théâtre est séparé en 2 postes distincts à partir d'août 2011 :

- › un plein temps au service danse en tant que **chargée de production danse** (anciennement poste mutualisé)
- › un 4/5 temps au service théâtre en tant qu'**assistant administratif théâtre**

Le départ, début septembre, du conseiller technique chargé des études et des rencontres professionnelles a amené au recrutement, en décembre 2011, d'une nouvelle **conseillère chargée de l'observation culturelle**, permettant ainsi la mise en œuvre d'un axe du Pôle ressources plus spécifiquement orienté sur l'observation culturelle régionale du spectacle vivant en Île-de-France.

Une nouvelle **conseillère artistique au service Passeurs d'images** a été recrutée fin août pour pallier le départ de son prédécesseur.

Formation professionnelle

Afin de favoriser différentes synergies entre salariés d'un même pôle, une formation collective sur le perfectionnement des pratiques de gestion de projet a été proposée aux pôles suivants :

- › 5 personnes du Pôle ressources au cours de la saison 2010/2011
- › 11 personnes du Pôle arts de la scène au cours de la saison 2011/2012

Projet expérimental Médiateur culturel dans les lycées et les universités en Île-de-France

La mise en œuvre du dispositif expérimental 2011/2012, confié dès le mois de juillet à Arcadi par la Région Île-de-France, a conduit à l'embauche, entre juillet et septembre, d'une équipe de 15 personnes exclusivement dédiée au pilotage et à la mise en œuvre du dispositif, dont **une chargée de projet, une adjointe et 13 médiateurs culturels**.

Pour pallier la surcharge de travail liée à la gestion administrative de ce dispositif, une **assistante administrative** est recrutée à mi-temps à compter de septembre au sein du service administration.

Par ailleurs, Arcadi recourt régulièrement à l'embauche de CDD pour pallier les absences pour maladie et renforcer les différents services lors de l'organisation des temps forts (événements Hors Saison, Nemo, Une semaine en compagnie, Forum ouvert) et l'équipe lors des surcharges ponctuelles d'activité.

Organisation

Le service administration (ancien Pôle fonctionnel) anime et gère ces différentes activités :

- › gestion des bâtiments et du matériel (travaux neufs, réparations, entretiens, etc.)
- › gestion du cadre de travail :
 - les fluides (chauffage, eau, électricité, nettoyage...)
 - les fournitures administratives et techniques
 - le parc informatique matériel et logiciel (maintenance, renouvellement, dépannages...)
 - le matériel de reprographie, etc.
- › intendance de l'établissement
- › élaboration du budget et son suivi
- › traitement de la comptabilité, générale et analytique, les déclarations fiscales, la formation de DM (décisions modificatives), la clôture des comptes et la réalisation du bilan, le suivi de la trésorerie
- › gestion des ressources humaines :
 - les réunions mensuelles avec les délégués du personnel en délégation unique (assurant les fonctions de comité d'entreprise consultatif)
 - le plan de formation et sa mise en œuvre
 - les suivis horaires et jours des salariés
 - les missions
 - les avantages sociaux (ticket restaurant, mutuelle...)
 - les mouvements de personnel

De plus, une série de chantiers a été lancée dès novembre 2011, suite à l'arrivée de l'administrateur :

- › organisation du Pôle fonctionnel en 2 services :
 - service administration
 - service communication
- › mise en place de 2 temps de travail directorial :
 - comité de pilotage, opérationnel
 - comité d'orientation, stratégique
- › refonte totale du budget annuel, avec un souhait de simplification et de traçabilité des missions
- › reprise des négociations de l'accord d'entreprise en discussion depuis juillet 2010
- › commande et mise en œuvre d'un cahier des procédures
- › définition des référents administratifs pour une action et intervention plus transversale
- › poursuite de la réflexion sur les modes d'attribution des aides

Ces chantiers et organisations permettront une meilleure cohésion et prise de décision au sein des équipes déjà en place, dans un souhait de stabilité et d'efficacité.

COMMUNICATION

Le service a pour mission la réalisation d'une communication adaptée, pertinente et stratégique au regard du positionnement de l'établissement dans le champ culturel et artistique francilien, national et international.

Celle-ci s'effectue non seulement par la centralisation de l'ensemble des demandes émanant des services de l'établissement et de leur coordination, mais aussi par des propositions émanant du service communication.

Par conséquent, une priorité est donnée à l'effort de synthèse et à la réflexion stratégique.

En 2011, le service s'est efforcé de réaliser et d'optimiser tant la visibilité de l'établissement que celle des actions des services artistiques, du Pôle ressources et du dispositif *Médiateur culturel dans les lycées et les universités*.

Dans ce sens, il a poursuivi sa collaboration avec l'ensemble des services de l'établissement, chacun comptant parmi ses membres une personne référente spécifiquement en charge des dossiers relatifs à la communication.

Dans le cadre de la réorganisation du Pôle fonctionnel (voir p. 64), les objectifs du service ont été précisés et définis en vue d'une plus grande visibilité des actions et de l'établissement auprès des professionnels, des partenaires et des publics.

Cette réorganisation a abouti à la promotion, en interne, d'une directrice de la communication.

L'objectif de cette nomination est double :

- › développer une meilleure réflexion stratégique en direction des différentes cibles d'Arcadi : les professionnels, les élus, les institutionnels et, le cas échéant et de façon marginale, le grand public
- › repenser, recomposer et redéfinir la question de la communication interne afin de développer et d'optimiser le travail de veille et de coordination entre l'ensemble des membres de l'équipe

Par conséquent, le service communication a amorcé fin 2011 la réalisation d'un objectif précis et fixé à très court terme : celui d'identifier Arcadi comme l'Agence culturelle d'Île-de-France, afin qu'elle soit repérée comme telle auprès des partenaires, des interlocuteurs et de l'ensemble des publics de l'établissement, au moyen de tous ses modes d'intervention, d'action et d'accompagnement.

Les missions et les objectifs du service communication dépassent donc la seule notion de visibilité événementielle, pour servir la présence forte et l'image impactante de la pertinence de l'action de l'établissement et de sa compétence dans le champ culturel, artistique et politique sur les différents territoires.

VISIBILITÉ DES ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES

Dans le cadre de sa mission de soutien à la création et à la diffusion, Arcadi organise des temps forts réguliers sur le territoire francilien à l'attention des professionnels et des publics, présentant les projets les plus récents en matière de création contemporaine dans les domaines des arts numériques (Némo), de la danse (Hors Saison), du théâtre (Une semaine en compagnie) et de la chanson (Si bien qu'un soir...).

En 2011, ces événements ont fait l'objet de dispositifs spécifiques de communication adaptés à la structuration des différents projets :

Hors Saison, le rendez-vous danse d'Arcadi

L'événement a bénéficié d'une communication en direction du public professionnel et du grand public, en particulier avec la Nuit curieuse organisée à la Ferme du Buisson.

- › 6 types de documents ont été édités : catalogue de l'événement (10 000 ex.), dossier de presse (500 ex.), communiqué de presse (500 ex.), dépliant (15 000 ex.) et invitation (1 200 ex.)
- › 2 partenariats ont été conclus avec des médias : presse écrite et Web (Les Inrocks et Télérama)
- › Des achats d'espaces publicitaires ont été réalisés dans 5 médias spécialisés dans le secteur culturel : presse écrite et Web (Danser, Mouvement, La Terrasse, Les Inrocks et Evéne)
- › Revue de presse : pour l'édition 2011, nous comptabilisons 4 critiques de presse écrite, 5 critiques de presse Web, 8 annonces de presse écrite, 31 annonces de presse Web et 2 annonces de presse radio

Si bien qu'un soir...

Les soirées ont fait l'objet d'une communication Web au moyen d'invitations (500 envois annuels).

Némo

Pour la première fois, l'événement s'est organisé en deux temps forts :

1) Némo #1 (avril et mai)

Cette édition s'est déroulée notamment à La Cigale (Paris). Sa communication a été strictement ciblée en direction du grand public :

- › 5 types de documents ont été édités : affiche (400 ex.), flyer (20 000 ex.), catalogue (7 000 ex.), invitation (400 ex.) et communiqué de presse (350 ex.)
- › Des partenariats ont été conclus avec 5 médias spécialisés dans le secteur culturel : presse écrite, télévision, radio, Web (Arte, Tracks, Technikart, Radio Nova, arte et Kiblin)

- › Des achats d'espaces publicitaires ont été réalisés sur 4 médias : presse écrite et Web (Wire, Les Inrocks, Technikart et Tracks)
- › Une campagne a été effectuée sur les réseaux sociaux : pages Facebook et Twitter propres au festival
- › Relations presse : une collaboration a été initiée avec Isabelle Louis. Pour l'édition 2011, nous comptabilisons 18 critiques et 12 annonces en presse écrite, 22 critiques et 9 annonces en presse Web et 5 critiques en presse radio.
Revue presse de Némé #1 téléchargeable à l'adresse suivante : www.isabellelouis.com/RVPNEMO12011
Revue presse de Némé #2 téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.isabellelouis.com/Arcadi/RVPNEMO22011.pdf>

2) Némé #2 (novembre)

Ce second épisode a été organisé en partenariat avec le Festival Elektra au Québec :

- › 2 types de documents ont été édités : catalogue (5 000 ex.) et newsletter (12 000 destinataires)
- › 2 partenariats ont été conclus avec les lieux accueillant le festival (Le CENTQUATRE et la Gaîté lyrique)
- › 1 partenariat a été conclu avec une institution : la Direction générale du Québec à Paris
- › des achats d'espaces publicitaires ont été réalisés dans 10 médias spécialisés dans le secteur culturel : presse écrite et Web généraliste ou orientée vers les arts numériques (Les Inrocks, Wire, Paris-Mômes, Tracks, Technikart, Mouvement, MCD, Fluctuat, www.paris-art.com et le blog Ebuzzing)

Une semaine en compagnie

La communication de cet événement a été entièrement portée par Arcadi :

- › le choix du nom de l'opération a été réalisé en partenariat avec les 2 lieux accueillant l'événement (Théâtre Gérard Philipe - CDN de Saint-Denis et la Maison des métallos)
- › 5 types de documents ont été édités : 1 flyer, 1 dossier à l'attention des professionnels et de la presse, 1 lettre-invitation, 1 teaser sous la forme d'un mailing (3 éditions) et 1 Pass au nom de l'événement donnant lieu à des tarifs préférentiels pour les publics assistant aux spectacles dans les 2 lieux
- › 1 hors-série a été réalisé par un média spécialisé dans le secteur culturel : presse écrite (Les Inrocks).

VISIBILITÉ DES ACTIONS DU PÔLE RESSOURCES

Les journées de rencontres

Le service a réalisé des dépliants informatifs à l'attention des publics spécialisés : Rencontre sur la mutualisation, Théâtre de l'Aquarium, 28 septembre ; Rencontre sur le développement durable, Maison des métallos, 21 octobre et 9 décembre ; La Voix du danseur dans tous ses états, Fondation Biemans-Lapôte, 13 février, etc.

Synthèse des lieux de diffusion pluridisciplinaire en Île-de-France

Un document spécifique de 20 pages a été édité, présentant et contextualisant la synthèse issue de l'étude menée par l'Association Opale en 2010 (voir p. 21).

DISPOSITIF MÉDIATEUR CULTUREL DANS LES LYCÉES ET LES UNIVERSITÉS

Lancement du dispositif

Le 20 octobre, le dispositif a été présenté à l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France.

200 personnes y ont assisté, parmi lesquelles des élus, les représentants des lycées, des universités, des structures culturelles, 3 académies et des responsables de collectivité.

Modalités de communication

Du fait du caractère expérimental du dispositif pour la période de juillet à décembre 2011, et pour des raisons contextuelles de contraintes de temps (mise en place en une période de 2 mois), le dispositif s'est développé de façon autonome par rapport au fonctionnement général de l'établissement Arcadi.

En conséquence, les outils de communication ont été réalisés par l'équipe en charge du montage et de la coordination de ce dispositif ; par ailleurs, ils ont été réalisés en résonance avec les modalités de communication de la Région Île-de-France, prescripteur du dispositif.

Ils se déclinent comme suit :

- › logo spécifique au nom du dispositif « Médiateur culturel »
- › déclinaison d'éléments de papeterie portant la typographie propre au dispositif ainsi que son logo
- › communication Web : lancement d'un site et d'une newsletter (voir p. 68)

Au terme de l'année 2011, l'opportunité d'un rapprochement avec le service communication d'Arcadi, dans l'objectif d'une optimisation des outils et des modes de fonctionnement entre les équipes, a été retenue.



COMMUNICATION WEB

Site www.arcadi.fr et newsletter d'Arcadi

Suite à l'appel à projet lancé fin 2010, la société Opixido a travaillé à réaliser un nouveau site Web en cohérence avec la réalité des objectifs, des missions et de l'activité de l'établissement.

L'année 2011 a été le temps nécessaire à la recherche et à la définition de son concept, de sa réalisation graphique, de son fonctionnement ergonomique et de son développement technique.

Cette période a également permis la définition des modes de collaboration entre l'agence Web et Arcadi, avec une priorité donnée à la concertation afin que le site serve au mieux le projet de l'établissement et réponde de la façon la plus précise et la plus efficace aux besoins des publics et des bénéficiaires d'Arcadi.

Sa sortie a eu lieu en mars 2012.

La newsletter mensuelle d'Arcadi complète cette communication Web en précisant les activités majeures des services et le nombre d'aides attribuées aux compagnies et aux lieux ; elle est envoyée à 4 200 destinataires.

Site www.mediateurcultureliledefrance.fr et newsletter de *Médiateur culturel dans les lycées et les universités*

Dans le cadre du dispositif *Médiateur culturel dans les lycées et les universités*, l'ouverture d'un espace Web sous la forme d'un blog a été réalisée avec l'objectif précis de le présenter comme un outil collaboratif pour les médiateurs, en leur permettant d'y intégrer leurs retours sur expérience sous la forme d'articles qu'ils proposent et intègrent au fur et à mesure du développement de leurs projets et réalisations.

La newsletter relative au dispositif, d'abord bimensuelle, est envoyée fin 2011 à un rythme mensuel (650 destinataires).

Réseaux sociaux

Des pages représentant l'établissement Arcadi sont accessibles sur les réseaux Facebook et Twitter. Chacune est régulièrement alimentée ; leur activité est plus dense lors des événements.

La page Twitter d'Arcadi compte environ 1 000 adhérents. La page Facebook d'Arcadi a été créée au cours du mois de décembre 2011, visant à relayer l'ensemble des activités de l'établissement.

Nous serons en mesure, à la fin de l'année 2012, de mesurer leur activité sur une période conséquente.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Festival d'Avignon

Une rencontre a été organisée sur le thème de la coopération culturelle territoriale.

La communication de cette opération a été ciblée en direction des professionnels ; elle a fait l'objet d'une communication par e-mails.

Partenariat avec La Terrasse

S'appuyant sur la forte visibilité de ce média dans le champ culturel et artistique (90 000 exemplaires), et en vue de l'événement Hors Saison consacré à la création chorégraphique (février 2012), Arcadi a conclu un partenariat dans l'édition de décembre 2011-janvier 2012 du journal.

Il a permis d'offrir à l'établissement un véritable espace de visibilité sur les activités du service danse, mais aussi sur les autres réalisations de l'établissement.

Une double page y a présenté des entretiens avec le directeur, la directrice du Pôle ressources et la responsable du service danse, mais aussi des contenus sur l'événement Hors Saison et sur les actions du Pôle ressources (Plateaux solidaires, Tutorat administrateurs compagnies théâtrales ou chorégraphiques, ateliers Rebonds et mission portant sur l'observation).

Rencontre annuelle de présentation des actions d'Arcadi aux diffuseurs

Le 2 décembre, à la chapelle des Récollets (Paris X), 150 personnes ont été présentes à cette réunion annuelle visant à promouvoir les actions soutenues par Arcadi auprès des diffuseurs potentiels.

À cette occasion, un cahier de 120 pages présentant l'ensemble de ces actions a été édité et distribué par le service, puis transmis à 800 diffuseurs par voie postale.

Visibilité des actions exemplaires

La mise en valeur des activités exemplaires du service danse, telles que les tournées, les partenariats entre différents lieux et les tarifs préférentiels proposés, a été réalisée au moyen de flyers (3 éditions).

COMMUNICATION INTERNE

Document *Point d'étapes*

Livret informatif plutôt qu'analytique, il constitue un outil spécifique au Conseil d'administration : il indique à ses membres les éléments d'information et de calendrier relatifs aux actions et réalisations produites par Arcadi depuis la réunion précédente, dans l'attente du rapport d'activité annuel.

ARCADI C'EST...



FONDATEURS

- › Conseil régional d'Île-de-France
- › Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 décembre 2011

Président : M. Eddie Aït

Vice-président : M. Jérôme Impellizzieri

Conseillers régionaux (9 sièges)

- › M. Eddie Aït
(suppléante : Mme Charlotte Brun)
- › M. Julien Dray
(suppléant : M. Benoît Marquaille)
- › Mme Martine Legrand
(suppléante : Mme Céline Pina)
- › M. Philippe Camo
(suppléante : Mme Charlotte Blandiot-Faride)
- › Mme Safia Lebdi
(suppléant : M. Sylvain de Smet)
- › Mme Stéphanie Von Euw
(suppléant : M. François Durovray)
- › Mme Véronique Bensaid
(suppléant : M. Jean-Luc Santini)
- › Mme Linda Uzan
(suppléante : Mme Béatrice de Lavalette)

Représentants de l'État (2 sièges)

- › Mme Muriel Genthon, directrice régionale des affaires culturelles, Drac Île-de-France
(suppléante : Mme Clarisse Mazoyer)
- › Mme Marianne Revoy, chef du bureau théâtre, Drac Île-de-France
(suppléant : M. Hervé Corrigan)

Représentant de la Ville de Paris (1 siège)

- › M. Christophe Girard, adjoint au maire, chargé de la Culture

Personnalités qualifiées (4 sièges)

- › Mme Anne-Marie Lazarini, comédienne, metteur en scène, codirectrice du théâtre Artistic Athévains
- › Mme Carole Thibaut, auteure, metteuse en scène et comédienne, directrice artistique de la compagnie Sambre
- › M. Jean-François Chougnat, Directeur général de l'association Marseille-Provence 2013
- › Steven Hearn, directeur de l'agence Le troisième pôle, délégué de la Gaîté Lyrique (équipement culturel de la ville de Paris), gérant de la revue Mouvement

Représentants du personnel (2 sièges)

- › Mme Aurélia Lefebvre
(suppléante : Mme Isabelle Roux)
- › Mme Delphine Martincourt
(suppléant : M. Arnaud Koseleff)



ÉQUIPE

au 31 décembre 2011

- › Frédéric Hocquard, directeur
- › Stéphane Gil, administrateur

PÔLE FONCTIONNEL

Administration

- › Linda Fregona, chef comptable
- › Anne de Lamberterie, attachée de direction administrative
- › Guillaume d'Abbadie, assistant administratif
- › Hervé Nespoux, chargé de mission intendance et informatique
- › Maud Soul, assistante administrative
- › Julie Dardé, secrétaire-standardiste

Communication

- › Cédric de Mondenard, responsable du service
- › Gersende Girault, responsable de la communication artistique
- › Hélène Thomas, chargée de communication (remplacement congé de maternité)

PÔLE RESSOURCES

- › Françoise Billot, directrice du pôle
- › Karen Benarouch, conseillère technique chargée de l'accompagnement des porteurs de projets
- › Isabelle Roux, conseillère technique chargée des dispositifs de mutualisation
- › Delphine Martincourt, conseillère technique chargée des ressources documentaires
- › Stéphanie Molinero, conseillère technique chargée de l'observation culturelle
- › Gaëlle Petit, chargée de mission
- › Anne Pickaert, chargée de mission

PÔLE ARTS DE LA SCÈNE

- › Caroline Lozé, directrice du pôle

Chanson

- › Olivier Moreau, responsable du service
- › Arnaud Koseleff, conseiller artistique

Danse

- › Aurélie Lefebvre, responsable du service
- › Eléonore Bailly, conseillère artistique
- › Elsa Lambert, chargée de production

Opéra

- › Maëlle Rousse, responsable du service (congé de maternité)
- › Guénaëlle Abarnou, responsable du service (remplacement)
- › Céline Bénard, assistante administrative

Théâtre

- › Peggy Chazarain, responsable du service
- › Agnès Decour, conseillère artistique
- › Clément Omnes, assistant administratif

PÔLE ARTS DE L'IMAGE

- › Gilles Alvarez, directeur du pôle

Arts numériques

- › Gilles Alvarez, responsable du service
- › Julien Taïb, conseiller artistique et technique

Passeurs d'images

- › Claudie Le Bissonnais, responsable du service
- › Léa Colin, conseillère technique

MÉDIATEUR CULTUREL

- › Nathalie van der Heyden, chargée de projet
- › Myriam Hamet, adjointe à la chargée de projet

Les médiateurs culturels :

- › Emmanuel Bouteille
- › Olivier Bruaux
- › Agnès Ceccaldi
- › Pauline Claude
- › Pauline Cornec
- › Mathilde Descamps
- › Alexandra Dols
- › Ingrid Etienne
- › Alice Fiona Tucker
- › Juliette Grimont
- › Alev Hezer
- › Guylène Picq
- › Rémi Sabau





ARCADI

51, rue du faubourg Saint-Denis
CS 10 106
75468 Paris Cedex 10
Tél. 01 55 79 00 00
Fax 01 55 79 97 79
info@arcadi.fr – www.arcadi.fr